

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1964 - 24 mars 2006 - prix : 1 €



**Non au CPE,
non au CNE,
non à la
précarité !**



Sommaire

Leur société

- p. 4
 - CAC 40 et profits records
 - Gaz, les bénéficiaires s'envolent, les factures flambent
 - Démission du directeur de la CPAM de Nantes
- p. 5
 - La précarité n'est pas une fatalité
 - CDI, CDD, CPE, ce sont les patrons qui décident
- p. 6
 - Violence policière
 - Détention provisoire de plus en plus longue
- p. 7
 - Hausse des tarifs de soins dentaires
 - À Saint-Martin (Antilles), après la mort d'un gendarme
 - L'Éducation nationale n'aime pas remplacer les enseignants en congé
- p. 11
 - Non aux suppressions de postes dans l'enseignement
 - Les intermittents du spectacle sur le théâtre des luttes
 - À Paris, des moyens pour la petite enfance !
- p. 16
 - Non aux lois contre les immigrés

La Tribune

- p. 6
 - Si le gouvernement ne plie pas, ça cassera

Dans le monde

- p. 8 et 9
 - Allemagne : la grève se poursuit dans les services publics
 - Football, capitalisme et prostitution
 - Grèce : austérité et attaques contre les travailleurs
 - Irak : le prix de la guerre
 - Les troubles des anciens combattants américains
- p. 10
 - Indonésie, une mine d'or qui ruine toute une région

Il y a trente ans

- p. 10
 - Le 24 mars 1976, l'Argentine sous la botte des militaires

Le mouvement anti-CPE

- p. 12 et 13
 - CPE : Villepin, les patrons et son électoral
 - Dans les universités et les lycées, le mouvement continue

Dans les entreprises

- p. 14
 - Réforme de l'inspection du travail
 - Gates-Nevers
 - Baccarat (Meurthe-et-Moselle)
 - GEC - Saint-Genest-d'Aubois (Vienne)
 - Défil Avenance (Somme)

Annie Cassin nous a quittés

p. 16

Les 3, 4 et 5 juin 2006 à Presles (Val-d'Oise) La fête de Lutte Ouvrière

À notre fête, le Moyen-Âge sera très présent cette année car le « Carrousel de la connaissance » y sera consacré.

Ce spectacle retracera certaines étapes marquantes des mille ans de l'histoire de l'Europe occidentale qui constituent le Moyen-Âge, depuis l'effondrement, au 5^e siècle, sous la pression des invasions barbares, de l'Empire romain en crise depuis longtemps. Certains des nouveaux venus ne feront que traverser ce qui sera, plus tard, la France, tandis que d'autres, tels les Francs, s'y fixeront, apportant leurs coutumes et leurs structures sociales qui influenceront considérablement la société gallo-romaine.

Ensuite, après le partage de l'empire de Charlemagne entre ses petits-fils, au 9^e siècle, apparut la féodalité, caractérisée par la dissolution du pouvoir central et son émiettement entre les propriétaires terriens, les seigneurs féodaux. Ceux-ci souverains quasi absolus dans leur domaine, s'appuyaient sur des hommes suffisamment riches pour entretenir un équipement militaire et un cheval, les chevaliers, car les guerres entre eux étaient nombreuses. En échange de leurs services, le seigneur leur concédait une terre, source de toute richesse à l'époque, et des serfs pour la cultiver. C'était le fief, d'où le mot féodal. Plus tard l'Église tenta d'imposer des règles religieuses et morales qui constituèrent le « code de la chevalerie » plus ou moins appliqué.

Mais peu à peu, sur des siècles, des monarques réussirent

à rétablir un semblant de pouvoir centralisé.

C'est vers le 11^e siècle, que les villes se développèrent à nouveau et que leurs habitants donnèrent naissance à une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie. Ce fut aussi l'époque des premières cathédrales en pierre.

Et peu à peu, une partie des artisans et, surtout, des commerçants habitants des villes, les bourgeois, s'enrichirent de plus en plus et servirent de point d'appui à différents monarques pour contenir, voire réduire, les féodaux.

Puis, après ce qu'on considère comme la fin du Moyen-Âge, c'est-à-dire le 15^e siècle, la bourgeoisie deviendra une puissance économique, numériquement et socialement importante dans la société.

C'est ce qui fera l'objet au « Carrousel de la connaissance », de cinquante minutes de spectacle, durant lesquelles vos sièges défilent devant des scènes illustrant un récit qui vous parviendra par vos écouteurs individuels.

Mais nous retrouverons aussi cela un peu en farce populaire au Village médiéval car il ne s'agit pas d'un véritable village, mais d'une reproduction d'activités quotidiennes de cette période sans prétention historique très rigoureuse.

Des forgerons mèneront leur activité en public en offrant quelques produits de leur travail et commenteront aussi l'histoire du travail du fer. Des artisans travailleront la pierre, voire la sculpteront et des artistes créeront des mosaïques nombreuses à orner les églises et cathédrales du Moyen-Âge.

Vous verrez monter et fonctionner un métier à tisser ancien et confectionner du pain tel qu'on le faisait à cette époque.

Au total, une rue villageoise plus ou moins reconstituée offrira à la vue plus d'une douzaine de métiers artisanaux différents.

On verra aussi une histoire de l'évolution des armes et des armures, car la guerre était

constamment présente dans cette société, où la classe dominante, les seigneurs et les nobles, était une classe militaire, entraînée depuis le plus jeune âge à combattre, à pied ou à cheval.

Dans ce Village, trois pièces de théâtre « médiévales » seront jouées par des comédiens professionnels ou amateurs, ainsi que des démonstrations de combats à l'épée ou au bâton. Enfin, des machines de siège montreront comment des châteaux féodaux pourtant imposants pouvaient céder devant des assiégeants susceptibles de construire, avec seulement les arbres de la forêt environnante, des machines capables d'ouvrir de larges brèches dans les murailles les plus résistantes.

C'est donc pourquoi nous pouvons dire, qu'en 2006, le Moyen-Âge sera à la fête... de Lutte Ouvrière.

Alors achetez vite vos cartes à 10 euros avant le 20 avril et tous les bons à 4 euros dont vous aurez besoin.



Pour commander votre carte d'entrée
Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la Fête au prix de 10 euros en écrivant à :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18
Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées et joindre un chèque du montant voulu (10 euros par carte) à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la fête sur internet, connectez-vous à :
fete.lutte-ouvriere.org

FÊTES RÉGIONALES DE LUTTE OUVRIÈRE SAINT-NAZAIRE
Samedi 1^{er} avril de 16 heures à minuit
Salle Jacques-Brel

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

LUTTE OUVRIÈRE
 (Union Communiste (Trotskyte))
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
 www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 21 mars



La lutte contre la précarité est à l'ordre du jour

Le succès des manifestations du 18 mars, où se côtoyaient étudiants, lycéens, y compris ceux des banlieues dites « difficiles », travailleurs et parents, témoigne du fait que les salariés et les futurs salariés sont de plus en plus nombreux à vouloir mettre un coup d'arrêt à la marche vers toujours plus de précarité qu'orchestre le gouvernement.

Car si le CPE a été le détonateur, il n'est pas seul en cause. Et quand bien même Villepin accepterait de lâcher du lest sur certains points, cela ne réglerait pas le problème. À juste titre, de nombreux manifestants réclamaient également l'abrogation du CNE, qui contient la même disposition inacceptable d'une période d'essai de deux ans, pendant laquelle l'employeur peut licencier un salarié, quel que soit son âge, sans même avoir à lui donner une raison.

Plus généralement, ces deux mesures de Villepin s'inscrivent dans la longue suite des contrats « aidés » de tous genres, et des facilités données aux entreprises depuis des années pour multiplier le recours à l'intérim et les contrats à durée déterminée, qui font que la précarité s'est généralisée.

Le patronat et le gouvernement osent affirmer que c'est la mauvaise santé de l'économie qui rend de telles mesures indispensables. Mais c'est un mensonge éhonté. Pour les patrons, pour les actionnaires, l'économie se porte très bien : les grandes sociétés ne cessent d'annoncer des profits records et de distribuer des dividendes en proportion. Mais ces profits, c'est sur le dos des travailleurs qu'ils sont réalisés. Les salaires bloqués, la dégradation des conditions de travail et de vie, la généralisation de la précarité, le chômage de masse, tout cela est la conséquence de la rapacité patronale et de la politique menée par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans et qui ont tous œuvré au service du patronat.

Alors, il est urgent de mettre un coup d'arrêt à cette régression sociale.

Les étudiants et les lycéens qui sont dans la lutte

sont bien décidés à manifester encore dans les jours prochains.

Mais c'est la classe ouvrière, sans qui rien ne fonctionne, qui représente la plus grande force sociale capable d'imposer un changement de politique. Les confédérations syndicales ont décidé d'organiser, le mardi 28 mars, en liaison avec les organisations étudiantes et lycéennes, une « journée d'action avec arrêts de travail, grèves et manifestations », comme suite aux manifestations du 18 mars. La réussite d'une telle journée ne suffirait sans doute pas à imposer ce changement de politique. Mais elle permettrait de redonner aux plus hésitants confiance dans la force que les travailleurs représentent, dans leur capacité à mener à bien la riposte nécessaire à l'offensive que gouvernement et patronat mènent sans répit contre le monde du travail.

Les dirigeants des confédérations syndicales sont plus soucieux d'être admis à négocier avec le patronat et le gouvernement que d'engager une lutte déterminée pour obtenir le retrait de toutes les mesures qui visent à généraliser la précarité. Mais, de la même manière que l'ampleur croissante du mouvement des étudiants et des lycéens a amené les dirigeants confédéraux à poser ouvertement la question du retrait du CPE, la participation massive des travailleurs à la journée du 28 sera la meilleure manière d'empêcher les directions syndicales de se contenter d'une journée d'action sans suite.

La présidente du Medef, Laurence Parisot, a eu récemment le culot de faire l'éloge de la précarité, en affirmant que « dans la vie, tout est précaire ». Eh bien il est temps de démontrer, à elle et à ses semblables, que les profits tirés des travailleurs en spéculant sur la crainte du chômage pourraient eux aussi se révéler « précaires », parce que les travailleurs n'accepteront pas éternellement de voir les riches continuer à s'enrichir pendant que la plus grande partie de la population s'appauvrit.

Arlette LAGUILLER

• CPE

Heureusement que la jeunesse n'attend pas 2007...

« Si nous (le Parti Socialiste) sommes en situation de l'emporter, si les Français nous font confiance, le contrat première embauche sera supprimé, annulé, abrogé », a tenu à préciser François Hollande en évoquant une éventuelle victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Hollande, qui visiblement ne compte pas sur le mouve-

ment en cours pour faire reculer le gouvernement, nous glisse ainsi que les travailleurs et les jeunes de ce pays auraient une deuxième chance, à condition d'attendre encore quatorze mois... et de bien voter.

Mais pourquoi faudrait-il attendre des élections aux résultats incertains et la mise en œuvre tout aussi incertaine de promesses électorales, alors que

la lutte a déjà prouvé qu'elle est en mesure de faire reculer ce gouvernement et de changer l'air du temps ? D'autant plus qu'elle permet aussi, par la même occasion, d'avertir les gouvernants futurs qu'ils ne sauraient faire fi impunément des exigences de ceux qui manifestent aujourd'hui dans la rue.

Alain VALLER

Meetings avec Arlette Laguiller

GRENOBLE

**Vendredi 7 avril
à 20 heures
Alpes-Congrès**

(face patinoire pôle sud)
Arrêt tram A :
pôle sud, Alpexpo

RENNES

**Mercredi 12 avril
à 18 h 30
Salle de la Cité**

10, rue Saint-Louis
(Métro Sainte-Anne)

Entrée libre

• CAC 40, profits records

Ils pleurent la bouche pleine

Les grandes sociétés françaises ont fait en 2005 des profits exceptionnels. Les sociétés cotées en Bourse qui servent à calculer le CAC 40 totalisent 84 milliards de bénéfices : Total 12 milliards, Sanofi Aventis 6,3 milliards, BNP Paribas 5,9 milliards, France Télécom 5,7 milliards, Société Générale 4,4 milliards, Axa 4,2 milliards, Crédit Agricole 3,9 milliards, Arcelor 3,8 milliards, Renault 3,4 milliards, EDF 3,2 milliards, Vivendi 3,1 milliards, etc. La progression de ces bénéfices est de 30 % par rapport à 2004, qui était déjà une année supérieure de 64 % à 2003.

Ces profits font le bonheur des actionnaires, à la fois par la hausse des actions et par celle des dividendes, dont la moyenne de progression est aussi de 30 %, avec des records : France Télécom 100 %, Arcelor 85 %, Axa 44 %, Société Générale 36 %.

Des salariés en auront quelques miettes, ceux du moins qui ont droit à la participation et à l'intéressement, mais avec retard. Les groupes distribuent parfois l'équivalent d'un mois ou un mois et demi de salaire à leurs salariés. Mais que représentent les 79 millions versés à ce titre par Total ou les 184 millions versés par Renault, et dont les travailleurs des entreprises sous-traitantes et les intérimaires ne voient pas la couleur ? 0,63 % des profits dans un cas, 5,4 % dans l'autre, répartis entre des dizaines de milliers de salariés. Et ces profits exceptionnels n'entraîneront pas d'augmentations conséquentes et générales des salaires, qui restent pratiquement bloqués pour les travailleurs de ces groupes comme pour le reste de la classe ouvrière.

Des économistes arguent que l'on ne peut comparer les salaires versés en France et les

profits, qui viennent, disent-ils, en grande partie de l'étranger. C'est vrai qu'il est impossible et vain de vouloir distinguer ce qui, dans ces trusts, serait « français » et ce qui relèverait de « l'international », que ce soit pour les matières premières, les fabrications, les ventes, les placements, etc. Mais il s'agit de groupes contrôlés par des capitaux français, plus quelques rares regroupements européens, comme Arcelor ou EADS. Et ces profits sont bien créés par l'exploitation des travailleurs, et non par le « travail » de ces possédants.

On entend dire aussi que, si ces groupes du CAC 40 font des profits famineux, ce n'est pas le cas de la majorité des entreprises, qui au contraire auraient bien de la peine à s'en sortir. C'est peut-être vrai pour certains artisans et petits commerçants, qui ne roulent pas tous sur l'or. Mais l'argument ne vaut plus dès qu'il s'agit de

sociétés industrielles ou commerciales plus importantes. Ces entreprises dites petites ou moyennes, les PMI et les PME, sont parfois des appendices de grands groupes, dont elles sont filiales. Il peut arriver qu'elles soient mises en faillite, rachetées, fusionnées, etc. Mais si les salariés sont victimes de tous ces aléas, les possédants n'en souffrent guère. Leur fortune personnelle ne se confond pas avec l'entreprise. Quand une usine disparaît, les capitaux continuent leur vie, s'investissant dans une autre usine, ou une autre branche.

Les groupes capitalistes français roulent sur l'or. Leurs patrons et actionnaires ont des richesses à ne plus savoir qu'en faire. Ces milliards devraient servir à créer les emplois et les produits qui seraient nécessaires pour assurer une vie convenable à toute la collectivité.

Vincent GELAS

• Le directeur de la CPAM de Nantes démissionne

Une politique de santé inacceptable

Le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Nantes, Claude Frémont, a annoncé sa démission lundi 20 mars, en critiquant le fonctionnement « à marche forcée » de la Sécurité sociale.

Claude Frémont était connu pour avoir dénoncé les abus de toute sorte – en premier lieu ceux pratiqués par les médecins – qui faisaient payer par la Sécurité sociale des prescriptions de complaisance : cela allait du remboursement abusif de cures de thalasso-thérapie injustifiées aux surfacturations d'honoraires de certains psychiatres qui déclaraient voir leurs malades

trois cent soixante-cinq jours par an, y compris quand ils étaient en vacances ! Il avait aussi dénoncé les coupes de budget affectant les Caisses d'assurance maladie, avec pour conséquence une baisse du nombre d'employés.

Mais ce qui a amené sa décision de démissionner est la politique menée par le gouvernement vis-à-vis de la santé. « Je ne me reconnais plus dans cette institution, a-t-il affirmé. Aujourd'hui, on responsabilise les médecins en augmentant leurs revenus et on responsabilise les patients en augmentant leurs cotisations, cela ne correspond pas aux valeurs que j'ai défendues pen-

dant trente ans. »

Cette politique que Claude Frémont dénonce ne date malheureusement pas d'aujourd'hui. Tous les gouvernements ont toujours été bien disposés à l'égard des professionnels de santé chaque fois qu'ils réclamaient une augmentation de leurs honoraires, tandis que les malades ont toujours été accusés de « trop consommer de médicaments » (comme si c'étaient des bonbons au miel qu'on avale par plaisir !), d'aller « trop souvent » voir leur médecin, de se faire « trop souvent » prescrire des arrêts maladie, etc.

Mais il est vrai que les atta-

ques contre les assurés sociaux se sont multipliées ces derniers temps, en même temps que médecins généralistes et dentistes se voient accorder une augmentation de leurs honoraires.

En démissionnant de sa fonction de responsable, Claude Frémont refuse de se faire plus longtemps le complice de cette politique qui s'en prend aux petits. C'est tout à son honneur, au contraire de tous les responsables qui acceptent sans broncher de se faire le vecteur d'une politique gouvernementale injuste.

Marianne LAMIRAL

• Gaz

Les bénéfiques s'envolent, les factures flambent

Au moment même où Jean-François Cirelli, le PDG de Gaz de France, a présenté « un bénéfice historique », en hausse de 29 %, le gouvernement a accepté une nouvelle hausse des tarifs du gaz au 1^{er} avril.

Ainsi, cette nouvelle augmentation va s'ajouter à la hausse de 12 % des tarifs du gaz décidée en novembre dernier. Le gouvernement avait alors avalisé cette hausse, tout en demandant à Gaz de France d'en atténuer l'impact par une ristourne sur l'abonnement.

Après avoir déjà relevé ses tarifs en juillet, septembre et novembre derniers, GDF voudrait alourdir encore la facture du gaz de 5,8 % en avril, puis demande à nouveau à l'État l'autorisation de le faire 1^{er} juillet. « Si nous demandons cette hausse, ce n'est pas parce que nous fusionnons avec Suez, mais parce que nous ne pouvons vendre au-dessous de nos coûts », a déclaré Cirelli. Entré en Bourse en juillet, GDF gratifie déjà ses actionnaires d'un dividende de 0,68 euro, en hausse de 48 %. Et son PDG promet d'ores et déjà de verser un dividende supérieur à un euro par action « dès 2006 ». Le choix de cette nouvelle hausse du prix du gaz doit satisfaire les vœux des actionnaires. D'ailleurs, dès que la demande d'augmentation de tarifs a été connue, le titre GDF a grimpé de 2 % à la Bourse. Et plus l'action Gaz de France monte, mieux cela vaut pour la fusion avec Suez, qui est prévue sur la base d'une action Suez pour une action Gaz de France.

En tout cas, la seule limite à la voracité des dirigeants de Gaz de France serait la crainte d'avoir à s'expliquer, non plus devant un conseil d'administration, mais face à des travailleurs et des usagers qui ne veulent plus être des vaches à lait pour les actionnaires.

Annie ROLIN

Championne contre policiers

La championne du monde d'athlétisme Eunice Barber a passé une nuit au commissariat de Bobigny. Des policiers postés près du stade de France à Saint-Denis, qui l'avaient interpellée pour une banale histoire d'infraction à la circulation, l'ont accusée de les avoir mordus.

Aussitôt qu'elle a pu

s'expliquer, au sortir de sa garde à vue, Eunice Barber a contesté la version policière. Expliquant qu'elle n'avait pas compris que la voie qu'elle empruntait était interdite à la circulation, elle a accusé les policiers d'avoir réagi avec violence. Ils l'auraient giflée, menottée et lui auraient donné des coups de poing et des

coups de pied. On comprend alors que la championne se soit défendue comme elle le pouvait.

Une enquête est en cours. Mais on sait que, pour un bon nombre de policiers, avoir la peau noire est une circonstance aggravante et il est possible qu'ils aient réagi comme ils en ont malheureusement

l'habitude, en particulier à Saint-Denis et dans ses environs. L'ennui pour eux, c'est qu'ils ont eu affaire non seulement à une Noire mais à une sportive, et même à une championne de haut niveau ; et cela, ce n'était pas inscrit sur sa figure. De quoi les faire réfléchir ?

S.M.

Ceux qui voudraient nous faire prendre la précarité pour une fatalité

Pour tenter de défendre le contrat première embauche, ministres et hommes politiques de droite ne cessent de marteler quelques contre-vérités, manifestement tirées d'un même argumentaire. Des propos tellement en décalage avec la réalité qu'ils ne convainquent manifestement pas la majorité de l'opinion. Et c'est heureux.

On nous affirme que le CPE serait favorable aux jeunes de banlieue qui, comme le dit Azouz Begag, ministre de l'« Intégration », n'auraient « pas peur du contrat première embauche parce qu'ils en ont assez de la précarité ». Quand on est ministre, même de l'Égalité des chances, on a l'habitude de parler à la place des gens concernés plutôt que de les écouter ! Or le fait notable, dans les dernières manifestations, est justement que les lycéens de banlieue étaient venus en nombre manifester leur hostilité au CPE et à l'avenir incertain que ce gouvernement voudrait leur faire accepter. Et pas besoin d'être ministre pour le

comprendre ! Pourquoi les discriminations dont ces jeunes sont victimes cesseraient-elles simplement parce que les patrons pourront désormais les licencier plus facilement ? Ceux qui ne les embauchent pas en CDD ou en CDI ne les prendront pas plus en CPE. Mais par contre, la perspective de décrocher un emploi stable après une longue période de petits boulots risque fort d'être repoussée au-delà du vingt-sixième anniversaire, si ce n'est plus tard. Bien des employeurs ne se priveront pas en effet des facilités que lui offre le nouveau contrat de licencier et de réembaucher quelqu'un d'autre, ou le même, trois mois plus tard ?

Autre argument gouvernemental : CPE ne rime pas forcément avec licenciement, car pourquoi les patrons se débarrasseraient-ils de jeunes qu'ils ont pris la peine de former ? Il suffit de regarder ce qui se passe déjà avec le contrat nouvelles embauches, qui offre depuis quelques mois les mêmes facilités de licenciement dans les entreprises de moins de vingt personnes, pour constater à quel point cet argument est de

mauvaise foi. Des salariés y sont licenciés pour avoir refusé de venir un jour de repos regarnir les rayons du magasin, pour ne pas avoir voulu faire d'heures supplémentaires ou pour avoir osé en réclamer le paiement... On est loin du conte de fées où l'on ne voit que des braves patrons qui auraient le cœur déchiré à l'idée de se séparer de salariés auxquels ils ont tout appris.

Comme son prédécesseur, le CPE servira non seulement à trier parmi les nouveaux arrivants, mais aussi à faire pression sur tous les travailleurs pour qu'ils acceptent n'importe quel

travail dans les pires conditions. Et en plus, les jeunes ainsi embauchés pourront être jetés à la rue simplement pour permettre aux employeurs d'ajuster leurs effectifs à ce qu'ils estiment nécessaire pour la production du moment. Cela leur coûtera bien moins cher que les intérimaires auxquels ils avaient recours jusque-là. Face à un tel cadeau, ce n'est certainement pas la prétendue formation qui retiendra les patrons de faire ce que bon leur semble. D'autant plus que celle-ci est des plus réduites dans la majorité des cas et consiste bien souvent à demander à une caissière de

s'occuper d'une nouvelle embauchée pendant quelque temps.

Raymond Barre, tiré de la naphaline pour la circonstance, a déclaré : « C'est ça ou l'ANPE » À l'émission « À vous de juger » sur France 2, le soir de la manifestation du jeudi 16 mars, on a vu des patrons, flanqués du ministre de l'éducation Gilles de Robien, expliquer que désormais, avec la mondialisation, l'emploi fixe était terminé et que les jeunes devaient s'en accommoder. Comme si la volonté de pouvoir se débarrasser de ses salariés ainsi qu'on jette un produit inutile n'était pas aussi vieille que le capitalisme !

Non, la précarité n'est en rien une fatalité. Dans une société où les profits des patrons et les dividendes des actionnaires crèvent tous les plafonds, il n'y a aucune raison d'accepter une vie où on ne sait même pas de quoi on vivra demain. Et c'est justement parce qu'ils savent qu'il n'y a aucune raison de subir que la jeunesse et les travailleurs ne se résignent pas devant le fait accompli.

Daniel MESCLA



• CDI, CDD, CPE

Quel que soit le contrat, ce sont les patrons qui décident...

À les entendre, les patrons souffriraient le martyre quand ils prennent la décision de licencier leurs salariés ; cela représenterait pour eux un choc psychologique, voire un véritable traumatisme. À tel point que certains prétendent que ce serait la raison pour laquelle ils hésiteraient à embaucher et que les prétendues entraves aux licenciements constitueraient un blocage. Les pôvres !

On se demande alors comment ces patrons se débrouillent quand même pour procéder sans doute à plusieurs centaines de milliers de licenciements chaque année, sans compter les fins de mission d'intérim et les fins de CDD qui leur permettent de se débarrasser d'un ou de nombreux salariés sans même avoir à y mettre les formes.

C'est qu'en réalité même le contrat à durée indéterminée ne

constitue nullement une protection contre le licenciement. Celui-ci doit avoir une cause « réelle et sérieuse », a précisé une loi qui date de 1928. Mais les tribunaux, obéissant à la Cour de cassation, ont longtemps supposé que, si les patrons licenciaient, c'est qu'ils avaient une bonne raison de le faire, à moins qu'un salarié puisse apporter la preuve du contraire. Il s'agissait alors non pas simplement d'un licenciement, mais d'un « abus de licenciement » !

Cependant, depuis 1973, le code du travail a été modifié et c'est au patron d'expliquer la cause du licenciement... Celle-ci peut être contestée... à condition toutefois qu'un salarié le fasse convoquer au tribunal des prud'hommes. Et encore le patron a-t-il l'embarras du choix pour invoquer une raison qui sera reconnue comme valable par le tribunal.

Par exemple, si le code du travail stipule qu'« aucun salarié

ne peut être (...) licencié en raison de son état de santé ou de son handicap », la Cour de cassation déclare que « ce texte ne s'oppose pas au licenciement motivé (...) par la situation objective de l'entreprise qui se trouve dans la nécessité de pourvoir au remplacement définitif d'un salarié dont l'absence prolongée ou les absences répétées perturbent son fonctionnement ». Autre exemple, quand 118 anciens salariés des Pages jaunes, filiale de France Télécom, ont voulu contester le plan social présenté par cette entreprise florissante, la Cour de cassation a décidé en janvier dernier que la restructuration d'un service, en vue de son adaptation aux évolutions techniques afin de préserver la compétitivité de l'entreprise, justifiait le licenciement, même si l'entreprise ne connaissait pas de difficultés économiques à la date où les licenciements ont été prononcés.

S'il arrive malgré tout qu'un conseil des prud'hommes

condamne un patron licencieur, ses pouvoirs sont bien limités. Il « peut proposer la réintégration du salarié dans l'entreprise, avec maintien de ses avantages acquis », dit le code du travail. Encore faut-il préciser que le patron est libre de refuser la réintégration et de choisir de payer une indemnité, ce qui se produit dans la quasi-totalité des cas.

Bref, la liberté de licencier, les patrons l'ont déjà. Ce qu'ils voudraient, c'est ne pas payer d'indemnités, ne pas avoir besoin de respecter des délais, ne pas avoir de comptes à rendre sur les raisons des licenciements, et finalement accentuer la pression sur ceux qui ont encore du travail. Le CPE et le CNE vont dans ce sens. Et c'est pourquoi la lutte qui se développe actuellement contre la précarité est essentielle.

Au-delà du CNE et du CPE, peut-on parler de « bon contrat » de travail quand il s'agit d'un CDI ? Il y a en effet tou-

jours une inégalité fondamentale au départ, entre d'un côté le patron ou les gros actionnaires qui possèdent les usines, les machines, les brevets, l'argent accumulé sur le dos des générations passées, et de l'autre les salariés. Dans le cadre de la propriété privée, les patrons ont tous les droits, celui de s'approprier le fruit du travail de leurs salariés, mais aussi le droit d'embaucher ou de licencier « leurs » salariés et de les priver de leur gagne-pain. C'est un droit seigneurial.

Au fil des ans, les travailleurs ont su imposer quelques limites à cet arbitraire. Aujourd'hui, le gouvernement aux ordres du patronat voudrait revenir sur ces quelques protections. Avec la réaction de la jeunesse, il est tombé sur un obstacle qu'il n'avait pas prévu.

Il faut que le mouvement contre la précarité aille au bout et fasse reculer Villepin.

Jean SANDAY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Si le gouvernement ne plie pas, ça cassera !

Face au mouvement étudiant et lycéen qui, avec l'appui des confédérations syndicales, a rassemblé près d'un million de jeunes, travailleurs et parents le samedi 18 mars dans tout le pays - journée la plus massive jusqu'à - , le gouvernement ne fléchit pas. De Villepin vaque à ses occupations, son jogging du week-end, sa rencontre avec des étudiants triés et des patrons favorables à sa politique, son « pot amical » avec les parlementaires de l'UMP (mais cocktail probablement âpre entre villepinistes et sarkozystes) et surtout, s'entête à claironner qu'il n'y aura ni retrait, ni suspension ni « dénaturation » de son CPE !

A voir. Car la jeunesse en lutte fléchit moins encore. Depuis bientôt sept semaines, son mouvement est allé crescendo. Les universités (et militants étudiants) qui ont lancé le mouvement dès le début février ont été suivies de dizaines d'autres. Les lycées qui leur ont emboîté le pas ont été suivis de centaines d'autres. En ce début de semaine, blocages ou blocus - puisque c'est une forme privilégiée de ce mouvement -, touchent une multitude d'établissements. Ils ne vont évidemment pas sans discussions voire accrochages entre leurs partisans et leurs opposants, pas sans quelques bris de matériels non plus. Mais c'est massivement qu'étudiants et lycéens en lutte participent à leur mouvement, à des manifestations et interventions auprès de la population, à des assemblées générales où quotidiennement et démocratiquement ils le reconduisent. Et aux âmes bien pensantes qui en appellent à la liberté d'enseigner ou d'étudier, signalons que le ridicule est du côté des flics de Sarkozy qui ont encerclé la Sorbonne à Paris d'un immense rempart métallique, avec meurtrières ! La sauvagerie aussi, puisqu'un manifestant est entre la vie et la mort après avoir été piétiné par quelques-uns d'entre eux.

Etudiants et lycéens sont plus décidés que jamais et forts du soutien qu'ils ont emporté du côté des confédérations syndicales ouvrières. La grande majorité des jeunes en lutte, des organisations comme l'Unef, ou encore la coordination nationale étudiante et lycéenne, exigent le retrait du CPE mais aussi du CNE et de l'ensemble de la loi dite d'égalité des chances qui visent à généraliser et légaliser la précarité. Ce qui est bien la réponse qui s'impose à un gouvernement et un patronat qui n'entendent pas en rester aux moins de 26 ans avec le CPE ou aux salariés des entreprises de moins

de 20 salariés avec le CNE, mais étendre la précarité à tous les salariés.

Dès le début du mouvement et non sans succès, les jeunes en lutte en ont appelé à l'ensemble des travailleurs et des confédérations syndicales. Celles-ci ont dû céder à l'élan de la jeunesse et appeler aux journées successives des mardi 7 février, mardi 7 mars, samedi 18 mars, puis du mardi 28 mars prochain, pour « une journée interprofessionnelle de manifestations et de grèves ». La rencontre intersyndicale du lundi soir 20 mars a reçu, quelques minutes certes, des porte-parole de la coordination étudiante pour entendre son appel à la grève générale. Si le mot n'est pas repris dans l'appel des confédérations pour le 28 mars (ménagement sémantique pour oreilles syndicales fragiles oblige !), l'important est que cette journée à venir soit effectivement de grève et manifestations étendues au maximum de secteurs et branches du monde du travail. Qu'elle représente une nouvelle étape dans la généralisation du mouvement.

Villepin est loin d'avoir tout vu. Les appels qui sont d'ores et déjà lancés, chez les cheminots, les postiers, certains secteurs enseignants, en sont le signe. En est le signe aussi qu'apparaît, ici ou là, la revendication sur les salaires dont la faiblesse fait bien intégralement partie de la précarité. Et la nouvelle journée du jeudi 23 mars que préparent dans l'entre-temps les étudiants et les lycéens, dont certains devraient converger à Paris, peut faire basculer bien des indécis. La force du mouvement de la jeunesse, c'est d'appeler à la rescousse les travailleurs, mais sans pour autant attendre ni dépendre des confédérations syndicales pour continuer la lutte.

Les cortèges du 18 mars ont montré que la jeunesse étudiante et lycéenne, populaire pour l'essentiel, représente un formidable pouvoir d'attraction pour les adultes, parents ou travailleurs, venus la rejoindre dans la rue. N'en déplaise à tous ceux, y compris parmi les responsables politiques de la gauche, qui en appellent au calme et au dialogue (avec qui et sur quoi ?), cette jeunesse persévère à compter sur son combat et à y entraîner les syndicats. Etudiants et lycéens ont raison de vouloir obtenir le retrait du CPE, du CNE et de toute la loi dite d'égalité sociale. L'espoir est qu'ils aient raison aussi des craintes et hésitations des travailleurs à se mettre en branle, tous ensemble et pour de bon.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 44 (mars-avril 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'immigration cible des démagogues.

Articles : Les jeunes plus les salariés... tout est possible - CNE, CPE... bientôt tous précaires - L'école au kärcher - Belgique : L'asile garanti... pour les capitalistes français - Allemagne : Les grèves - Espagne : Deux ans de gauche au pouvoir.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Violences policières

Un manifestant dans le coma

À la fin de la manifestation pour le retrait du CPE, samedi 18 mars, la police a chargé violemment les manifestants. Cyril Ferez, militant du syndicat Sud PTT, grièvement blessé et souffrant

du ministère de l'Intérieur.

C'est Sarkozy lui-même qui a reçu une délégation des syndicats Sud, CGT et de la Ligue des Droits de l'Homme. Le compte-rendu du représentant de la

d'un traumatisme crânien, est aujourd'hui dans un coma profond. La préfecture de police, après avoir, au lendemain de la manifestation, fait état de 34 policiers et de 18 manifestants blessés, sans dire un mot de Cyril Ferez, a dû se résoudre à ouvrir une enquête.

D'ores et déjà, elle cherche à se disculper en affirmant qu'il était « parfaitement conscient et vif, mais dans un état éthylique avancé » à son arrivée à l'hôpital. Mais pour de nombreux témoins directs, ce sont bien les CRS qui sont les responsables du drame. Selon un photographe, « il a pris un coup direct à la tête, il s'est effondré comme une masse, ils ont continué à le frapper alors qu'il était au sol ». Selon un autre témoin, « ils ont commencé à le frapper avec leurs matraques de manière extrêmement violente... J'ai clairement vu qu'il avait reçu un coup en pleine face au niveau de l'œil droit... Ils l'ont ensuite laissé sur place comme un chien. »

Devant l'émotion suscitée par ces violences policières, par le comportement des médias qui cherchent à rendre l'agressé responsable de son état entre la vie et la mort, un rassemblement appelé le mardi 21 mars par le syndicat Sud-PTT, avec la participation de la CGT et de la FSU, a regroupé en début d'après-midi environ 200 manifestants tout près



Le manifestant de Sud-PTT, après avoir été blessé.

LDH après cette entrevue résume bien la façon dont Sarkozy veut se mettre à l'abri : il a, semble-t-il, beaucoup de choses à dire avec des témoignages sur la situation avant les événements, après les événements, mais rien à dire sur les événements eux-mêmes, contrairement aux témoins présents sur les lieux !

Et même s'il s'est engagé à donner toutes les informations aux organisations présentes, on sait ce qu'il en est de tels engagements. Les syndicats ont demandé la mise en place d'une « commission d'enquête indépendante », au vu des déclarations des autorités à la presse.

Tout le monde s'est séparé en se donnant rendez-vous aux manifestations du 23 et à la grève interprofessionnelle du 28 contre le CPE.

Correspondant LO

• Prisons

Une détention provisoire de plus en plus longue

Les statistiques sur la détention provisoire ne sont connues qu'avec retard. Celles de l'année 2003 indiquent que 35 447 personnes ont été mises en prison dans l'attente d'être convoquées devant un tribunal, et qu'elles y sont restées en moyenne 7,1 mois avant leur jugement. Cela représente une « augmentation sensible par rapport à 2002 (6,4 mois) alors que cette durée moyenne était plutôt décroissante auparavant », indique un rapport officiel. De tels chiffres font frémir car on peut légitimement se demander combien, parmi ceux-là, sont des victimes de ce que certains ont appelé pudiquement, après le procès d'Outreau, les « dysfonctionnements » de la justice.

L'augmentation de la détention provisoire est un des facteurs de la surpopu-

lation carcérale, « en particulier dans les 141 maisons d'arrêt ». Plus de la moitié d'entre elles avaient, en avril 2004, un taux d'occupation supérieur à 100 %. Pourtant, en vingt-cinq ans, si les plans aboutissent, le nombre de places dans les prisons aura doublé. Mais le nombre de prisonniers a, lui aussi, fortement augmenté, si bien que la surpopulation reste toujours aussi importante. En fait, comme le souligne l'Observatoire international des prisons, « prétendre répondre à la surpopulation par l'augmentation du parc pénitentiaire, sans aucune remise en question du recours à l'incarcération, constitue une imposture ». On ne saurait mieux dire.

Jean SANDAY

• Soins dentaires

Hausse des tarifs aux dépens des petits revenus

L'Union nationale des caisses d'assurance maladie et deux syndicats de dentistes ont signé un accord prévoyant une hausse des tarifs des soins dentaires de base. Les dentistes, qui se plaignaient de tarifs inchangés depuis 1997 et réclamaient leur doublement d'ici cinq ans, obtiennent donc satisfaction sur un premier volet de leurs revendications.

Le porte-parole de la Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) a qualifié cet accord d'« équilibré ». Une belle hypocrisie ! Car les dentistes sont les seuls bénéficiaires. Ainsi le traitement d'une carie simple passera de 14,47 euros à 16,87 euros (soit + 16,6 %). Pour une extraction, il en coûtera 34 euros contre 20,90 aujourd'hui (+ 62,7 %) et la dévitalisation d'une molaire reviendra à 81,94 euros au lieu de 60,25 (+ 36 %). Le président de la CNSD reconnaît quand même

que « ce sont des augmentations substantielles », se dépêchant d'ajouter, pour les justifier, qu'« elles permettent aux chirurgiens dentistes de couvrir leurs charges ». Aurait-ils augmenté les salaires de leurs secrétaires et assistants dans les mêmes proportions ?

Les dentistes prétendent que ces augmentations ne coûteront rien à leurs patients puisqu'ils seront remboursés comme avant, à hauteur de 70 % par l'assurance maladie et de 30 %

par leur mutuelle. À condition de pouvoir se payer une mutuelle, ce qui n'est pas le cas d'au moins 5 % des assurés sociaux, que l'on retrouve dans les catégories les plus pauvres de la population. Et ce chiffre ne cesse de croître, car beaucoup ne peuvent suivre les augmentations répétées des cotisations. L'accord entre l'assurance maladie et les dentistes devrait contribuer à accentuer cette tendance puisqu'il devrait coûter environ 90 millions d'euros

aux mutuelles, qui du coup répercuteront cette charge supplémentaire dans leurs tarifs.

Quant au prix des couronnes, bridges et autres appareils dentaires, il ne va pas baisser. Leur coût est exorbitant et les malades ne sont remboursés, même s'ils disposent d'une mutuelle, que pour des montants ridicules. Ces soins représentent une part importante de l'activité et donc des revenus des chirurgiens dentistes. Jusqu'alors ceux-ci justifiaient le prix élevé des prothèses par le trop faible revenu qu'ils tiraient des soins courants. Mais ils ne vont pas les baisser pour autant. Ils s'engagent seulement, sans donner plus de précision sur la durée de cet engagement, à ne pas les augmenter ! Et, bien sûr, rien n'est prévu pour le jour où ils rompront cet engagement.

La mauvaise prise en charge des soins, et plus encore celle des prothèses dentaires, prive déjà toute une frange de la population de l'accès à des soins devenus trop onéreux. En acceptant de donner satisfaction aux dentistes, l'assurance maladie ne va pas améliorer la situation.

Roger MEYNIER



• Saint-Martin (Antilles)

Après la mort accidentelle d'un gendarme mensonges, racisme et manipulation de l'opinion

Le 12 février dernier, sur une route de Saint-Martin, île située au nord de la Guadeloupe, deux gendarmes traquaient une éventuelle course de motos (un « run »). Ce jour-là, il n'y eut pas de « run », mais l'un des gendarmes, entendant une moto arriver, voulut intervenir, se mit au milieu de la chaussée et fut renversé par le motard qui ne put l'éviter. Transporté à l'hôpital, le gendarme devait décéder de ses blessures.

Ce qui était un tragique accident de la circulation prit rapidement l'allure d'une affaire scandaleuse. La femme de la victime, soutenue par les collègues gendarmes et militaires de son mari, affirma que les témoins de la scène ne lui avaient porté aucun secours, et prétendit même qu'à l'hôpital, des personnes s'étaient réjouies

de sa mort. Des médias locaux ainsi que des médias de la métropole reprirent cette version, laissant entendre qu'il s'agissait d'une nouvelle manifestation du prétendu racisme anti-blanc de certains Antillais.

En réalité, cette version des faits est un tissu de mensonges, non dénués d'arrière-pensées. Selon les témoignages dont fait état le Comité de soutien du jeune motard impliqué dans l'accident, le gendarme, en entendant la moto arriver à vive allure, aurait sorti son arme et se serait mis au milieu de la chaussée à environ 200 mètres d'elle, ce qui fait dire à un notable, témoin de la scène, que l'accident était inévitable.

D'autre part, de nombreux témoins ont affirmé à des journalistes et à des avocats qu'il n'y a jamais eu de propos racistes, ni sur les lieux de l'accident ni à l'hôpital. Ce qui n'empêche pas

la veuve, les amis du gendarme et surtout « l'Association de défense des droits des militaires » de dénoncer la population qui n'aurait montré qu'« indifférence, injure, outrage et haine raciste devant le gendarme agonisant », ajoutant que l'annonce de sa mort aurait donné lieu à « des scènes de réjouissance collective ». Rien de moins !

Les démentis formels et publics du docteur Bartoli, appelé à l'hôpital pour pratiquer des examens, n'y changeront rien. C'est la version mensongère, délirante et raciste de l'association des militaires, immédiatement soutenue par la ministre de la Défense Alliot-Marie, qui a été relayée par les chaînes de télévision. Ce qui évidemment provoqua un certain émoi.

Face à cette campagne de manipulation de l'opinion, un comité de soutien au jeune

motard (lui-même grièvement blessé dans l'accident), aux témoins de l'accident et aux populations de Saint-Martin s'est constitué. Il entend dénoncer la campagne raciste et la récupération corporatiste orchestrée par l'Association de défense des droits des militaires. Il exige également que l'enquête soit confiée à un autre corps que la gendarmerie qui ne saurait être juge et partie dans cette affaire.

Pour l'instant, les médias, si prompts à relayer la thèse des gendarmes, n'ont guère fait écho aux propos de ce comité, ni aux nombreux témoignages qui viennent contredire la version des militaires. Ce qu'on voudrait faire passer pour de l'information objective, n'est qu'une abjecte manipulation de l'opinion.

R. M.

• Verneuil-sur-Avre (Eure)

L'Éducation nationale n'aime pas remplacer les enseignants en congé

À l'école maternelle de Vlaminck de Verneuil-sur-Avre, une des six institutrices attend un bébé. Trois semaines avant son départ en congé de maternité, elle tombe malade et doit s'arrêter. La directrice demande aussitôt une remplaçante à l'Inspection de Verneuil qui refuse de lui envoyer quelqu'un non seulement pour remplacer l'enseignante durant son congé de maladie mais y compris au-delà, durant le congé de maternité. Et peut-être même jusqu'en juin, à la fin du congé de maternité. La directrice va devoir se débrouiller, répartir la vingtaine de bambins de moins de trois ans dans les autres classes, demander aux parents de les garder, etc.

Mais ces derniers se mobilisent. Ils font signer une pétition, réclament une explication de l'inspectrice, alertent la presse. Les journaux locaux, très lus, expriment cette colère. Du coup l'inspecteur d'académie d'Evreux trouve une solution : il y a une élève à l'Institut de formation des maîtres qui pourrait faire l'affaire. Seul problème, elle est déjà affectée ailleurs. Qu'à cela ne tienne, quitte à déshabiller Pierre pour habiller Paul comme c'est souvent le cas à l'Éducation nationale, l'élève-enseignante est réorientée sur Verneuil. En moins de deux jours, les parents avaient gagné.

L'affaire aurait pu en rester là. Mais, rancunier, vexé de s'être fait forcer la main, l'inspecteur d'académie accompagne la nomination d'un communiqué filandreux où il tente de justifier l'Éducation nationale et, surtout, il convoque la directrice de la maternelle en vue d'une sanction. Il lui reproche d'avoir trop informé les parents, de s'être départie de son « devoir de réserve », autrement dit d'avoir été solidaire des parents et non de l'Éducation nationale.

Alors, pour la soutenir les enseignants du département se mobilisent à leur tour. Et il est probable que l'Inspection d'académie n'en a pas fini avec cette affaire !

Correspondant LO

• **Allemagne**

La grève se poursuit dans les services publics

En Allemagne, la grève des employés du secteur public contre l'augmentation du temps de travail de 38 h 30 à 40 h par semaine est entrée, le lundi 19 avril, dans sa septième semaine. Il s'agit désormais de la plus longue grève dans ce secteur depuis 80 ans. La durée de ce conflit s'explique par l'intransigeance affichée par les pouvoirs publics, malgré les compromis que Ver.di, la fédération syndicale des travailleurs des services qui dirige le mouvement, est prêt à accepter.

Ainsi à Hambourg, après trois semaines de grève, le syndicat a signé un accord prévoyant un temps de travail différent pour chacun, en fonction de ses revenus, de sa situation familiale et de son âge, avec une moyenne à 38,8 heures. Cet accord n'a été accepté que par 42 % des syndiqués, mais cela a suffi, car selon les statuts du syndicat il fallait une majorité de 75 % pour le rejeter !

Mais, dans la majorité des Länder et des communes, l'intransigeance des pouvoirs publics se maintient. Derrière celle-ci, il ne s'agit pas seulement d'imposer l'allongement du

temps de travail, mais aussi de remettre en cause le principe même d'une convention collective unique pour tous les employés des services publics. Lors de la réforme entrée en vigueur l'an passé, et acceptée par Ver.di, les employés de l'État fédéral et des communes ont déjà vu, pour la première fois, leur salaire dépendre en partie de

diviser les salariés, confrontés à des conditions de travail et de rémunération de plus en plus différenciées. Par exemple en Basse-Saxe 28,8 % des salariés du Land travaillent déjà 40 heures par semaine.

Mais les autorités veulent aussi faire une démonstration de force. Le responsable des négociations pour les Länder, Hart-

encore des métallurgistes, dont la convention collective est arrivée à expiration, et dont les premières grèves pour obtenir des augmentations de salaire pas trop minables sont prévues à partir du 29 mars, date de l'expiration officielle de la période de « paix sociale » dans ce secteur.

Tout en expliquant qu'il a, grâce à sa caisse de grève, les



Football, capitalisme et prostitution

La prochaine coupe du monde de football doit avoir lieu en Allemagne du 9 juin au 9 juillet. 36 millions de spectateurs y sont attendus. Un gros marché pour l'hôtellerie, la restauration et... la prostitution. L'Allemagne, avec les Pays-Bas, sont les deux pays de l'Union européenne où la prostitution est légale, ainsi que le proxénétisme sous certaines conditions. Du moment que les employeurs paient leurs impôts et satisfont à certaines obligations, ils sont en règle.

Pourtant un problème s'est déjà posé : puisque, selon la loi, les prostituées sont devenues des salariées comme les autres et les proxénètes des patrons ordinaires, certains de ces derniers ont fort logiquement proposé des offres d'emplois dans les bureaux de chômage. Et il y a eu des cas où des femmes (l'une d'elles, par exemple, ayant signalé qu'elle était prête à travailler dans un bar, y compris la nuit) se sont vu proposer un emploi dans l'industrie du sexe.

Lorsqu'une chômeuse refusera une place qui correspondra à son « profil », risquera-t-elle de perdre ses allocations chômage ?

Avec la prochaine coupe du monde, les employeurs-proxénètes estiment que le nombre habituel des prostituées sera très insuffisant. Il est donc question d'en faire venir 40 000 de plus d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, qui sont devenues, avec leur plongée dans la misère, la première source de femmes contraintes à la prostitution. Si les autorités allemandes et néerlandaises font comme si les prostituées étaient des salariées libres, travaillant librement pour leurs employeurs, elles ferment les yeux sur la traite massive des femmes qui fournit les bordels.

Et, pour loger les prostituées et leurs clients, un gigantesque

complexe prostitutionnel a été construit à proximité du principal stade de Berlin. 650 clients masculins pourront y « œuvrer » simultanément dans des cabines de prestation avec, disent les promoteurs, le souci de protéger leur anonymat.

L'avocat qui défend les intérêts de ce méga-bordel de 3 000 m² a déclaré que « le football et le sexe vont de pair ».

Un point de vue que, jusqu'à présent, n'ont démenti ni le président de la Fifa, ni la Fédération allemande de football, ni les autorités allemandes et la chancelière Angela Merkel, ni les dirigeants des équipes nationales de football.

À l'échelle du monde, la prostitution génère des centaines de milliards de dollars (ou d'euros) de profits. Illégaux la plupart du temps, et légaux lorsque les États acceptent de la légaliser, au nom, prétendent-ils, de la lutte contre les mafias.

Le capitalisme, qui a su faire bon ménage, en son temps, avec l'esclavage, qui sait encore le faire avec le travail des enfants, qui n'a jamais répugné à ramasser ses profits dans la boue et le sang, n'a aucun scrupule, aujourd'hui, sous les traits d'un employeur respectable, à investir dans la prostitution, comme il le ferait dans l'électroménager ou les détergents. Quant aux États, qui ramassent les impôts de la prostitution, y compris dans des pays comme la France où le proxénétisme est illégal, ils se comportent eux aussi comme des proxénètes.

Il est vrai que le capitalisme, qui repose sur l'exploitation du plus grand nombre et trafic de tout, présuppose la pire des mentalités du proxénétisme.

André VICTOR

leurs « performances » individuelles, et plus de leur ancienneté. Mais les Länder ont refusé ce cadre commun, qui était pourtant favorable aux employeurs. En prétendant que leurs caisses étaient vides, ils ont exigé d'augmenter le temps de travail à au moins 40 heures par semaine.

En réalité les responsables des Länder, dont les pouvoirs ont été récemment renforcés par une « réforme » du fédéralisme, veulent pouvoir faire ce qu'ils veulent chacun de leur côté. Cela ne peut que conduire à des accords différents d'un Land à l'autre et accroître les inégalités de traitement entre les Länder riches et ceux qui le sont moins ; et aussi à

mut Möllring, ministre des Finances du Land de Basse-Saxe, estime que les concessions qu'il veut imposer ont une « fonction pilote » pour l'économie. Et les Unions patronales voient dans cette grève une occasion d'infliger une défaite non seulement à Ver.di mais aussi à l'ensemble des syndicats, et d'être ainsi en meilleure situation pour continuer à démanteler, dans tous les secteurs, les accords et conventions collectives qui protègent encore un peu les salariés.

En ce sens, le combat engagé concerne tous les travailleurs, au-delà des seuls services publics. C'est le cas en particulier des mineurs, confrontés à une nouvelle vague de licenciements. Ou

moyens de poursuivre le mouvement pendant un an, Ver.di a annoncé un changement de stratégie. Il ne prévoit plus de grève illimitée mais des « actions ponctuelles et flexibles ». Mais recourir à des actions ponctuelles, c'est en fait se donner moins de moyens de faire reculer les possédants et les politiciens à leur service. Au contraire, il serait nécessaire d'agir pour que la grève s'étende aux différentes catégories de travailleurs, et de montrer que, si les pouvoirs publics persistent dans leurs attaques, la colère qui existe dans le monde du travail peut exploser et devenir incontrôlable.

Henri MARNIER

• **Grèce**

Austérité et attaques contre les tra

La grève générale de 24 heures qui a eu lieu en Grèce le 15 mars, à l'appel des deux grandes confédérations syndicales du public et du privé, semble avoir été bien suivie, en particulier dans les grandes villes, comme à Athènes où l'absence de transports a créé de gigantesques embouteillages.

Les grévistes protestaient contre l'austérité, les attaques contre les conventions collectives, et réclamaient des augmentations de salaires. Le niveau moyen des salaires (700 à 900 euros) ou des retraites (500 à 900 euros) ne permet plus de vivre correctement. Un sondage, réalisé à la demande de la Confédération générale des travailleurs de Grèce et portant sur 2 200 per-

sonnes de toutes catégories sociales, montre que 87 % des Grecs se plaignent de la vie chère, des hausses de prix et du chômage. À Athènes, le loyer peut absorber le tiers des revenus et une enquête réalisée par le journal *Eleuthero-tychia* rapporte que les prix de nombreux produits quotidiens non alimentaires ont subi une inflation allant jusqu'à 400 % en cinq ans. Même en cumulant un second travail, ce qui est fréquent, il est difficile de s'en sortir.

Quant au chômage, les statistiques officielles annoncent une légère baisse, 9,9 % en 2005, au lieu de 10,5 % en 2004. Mais ce chiffre de 470 000 chômeurs ne prend pas en compte les salariés qui ont travaillé une heure par semaine, ni les

saisonniers employés dans les services publics ou pour les collectivités locales, ni les chômeurs inscrits en stage de formation, ni évidemment tous ceux qui ne sont pas déclarés, estimés à 100 000 selon certains journaux. Enfin, le chômage des jeunes jusqu'à 29 ans atteint 19 % (26,5 % pour les femmes).

Au lendemain de la grève, le représentant du patronat, président du SEV, le Medef grec, Kyriakopoulos, n'a rien trouvé de mieux que de proposer 2,8 % d'augmentation de salaire au niveau national, sauf dans les régions à fort taux de chômage, où il demande un gel des rémuné-

• Irak

Le prix de la guerre et ceux qui en profitent

Trois ans après le début de l'intervention américaine en Irak, et alors qu'elle est maintenant de plus en plus contestée aux États-Unis, Bush a commencé un série de discours pour tenter de la justifier. « Je reste optimiste parce que, lentement mais sûrement, notre stratégie donne des résultats(...) ». La décision de renverser Saddam Hussein était la bonne », a-t-il déclaré dans son intervention radiodiffusée du samedi 18 mars. « Il peut sembler difficile parfois de comprendre pourquoi nous pouvons dire qu'il y a des progrès », a-t-il osé ajouter.

Il faut tout le cynisme d'un représentant de l'impérialisme pour oser parler de progrès, alors que l'occupation est responsable de la mort de dizaines de milliers de civils irakiens et du chaos sanglant dans lequel l'Irak s'enfonce de jour en jour. Quand Bush décida d'intervenir en Irak le 20 mars 2003, il expliqua que l'Irak disposait d'armes de destruction massive, dont on a la preuve aujourd'hui qu'elles n'ont jamais existé. Ce pays constituait prétendument une menace pour la sécurité des États-Unis. Bush affirmait alors également que l'armée américaine intervenait pour le bien du peuple irakien, pour abattre la dictature de Saddam Hussein et instaurer la démocratie. La justification n'était guère originale, tant d'actes barbares commis par l'impérialisme l'ayant été au nom de la démocratie et de la civilisation.

Aujourd'hui, Bush avance d'autres arguments tout aussi hypocrites pour tenter de justifier le maintien, trois ans après, de l'armée américaine en Irak. Il explique en particulier que le but est d'empêcher le bain de sang provoqué par les conflits religieux. La montée des forces religieuses et la lutte que les différentes factions, chiïtes et sunnites, se livrent entre elles pour le pouvoir, qui se traduit par des attentats quotidiens et son lot de morts et de blessés parmi la population, est pourtant, au contraire, une conséquence directe de l'occupation.

Les véritables raisons de l'intervention, puis du maintien de l'impérialisme américain en Irak n'ont rien à voir avec un quelconque souci du sort de la population irakienne, pas plus aujourd'hui qu'il y a trois ans. Bien au contraire

Elles sont plutôt à chercher dans les immenses réserves pétrolières dont dispose l'Irak qui sont les deuxièmes du monde, dont l'essentiel n'a pas été extrait.



Le général américain John Garner visite une raffinerie à Bassorah en mai 2003. Les réserves irakiennes sont sous contrôle US.

L'administration américaine a aidé, par la guerre, les trusts pétroliers américains à mettre la main sur ces ressources.

La « reconstruction » du pays est un terme impropre, car il n'a jamais été question de reconstruire des infrastructures utiles à la population, hôpitaux, écoles ou autres. En fait, elle a également offert un marché profitable qui était évalué, en avril 2003, un mois seulement après le début de l'intervention américaine, à au moins 100 milliards de dollars. À cette même époque, la firme Bechtel, la plus importante entreprise de travaux publics américaine, était parvenue à arracher de son côté un marché de 680 millions de dollars. Le

premier équipementier mondial d'installations pétrolières, Halliburton, le groupe dirigé par Dick Cheney avant qu'il n'accède à la vice-présidence des États-Unis, s'était vu attribuer, quant à lui, un contrat d'extinction et de remise en état des puits de pétrole estimé à 2 milliards de dollars dès la fin de l'année 2003. Halliburton a également tiré profit de la construction d'extensions pénitentiaires du camp de Guantanamo, et sa filiale Kellogg Root and Brown est devenue une des principales entreprises fournissant des « armées privées » pour assurer la sécurité des entreprises en Irak, entre autres.

Le chaos irakien pose peut-être quelques problèmes dans

l'immédiat à certaines entreprises capitalistes. L'exploitation des ressources pétrolières, par exemple, est rendue très difficile, voire impossible, du fait de la multiplication des attentats. Mais cela n'empêche pas bon nombre d'entre elles de faire des profits considérables, en particulier toutes celles qui tirent leurs profits de la vente d'armements ou des équipements militaires et annexes, payés par le budget américain. La population irakienne continue de payer le prix du sang, et les soldats américains continuent de mourir, pour que fleurissent les profits d'une poignée de brigands capitalistes conduits et protégés par Bush.

Aline RETESSE

Les troubles des anciens combattants américains

Plus d'un soldat américain sur trois envoyés en Irak a dû recevoir un traitement psychiatrique dans l'année de son retour. C'est le résultat d'une étude menée sur environ 300 000 soldats de retour d'Irak, d'Afghanistan et d'ailleurs dans le monde, entre mai 2003 et avril 2004.

Il n'est pas surprenant que le taux le plus élevé de maladies mentales concerne les soldats de retour d'Irak, où le simple fait de patrouiller dans les rues en fait des cibles vivantes. En Irak, même les bases militaires ne sont pas sûres : elles sont régulièrement la cible d'attaques au mortier. Et lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes des cibles, la vue des morts et des blessés traumatise bien des soldats pour les mois et

les années à venir.

« D'horribles images s'imposaient à moi, sans que je puisse les contrôler. Je voyais le meurtre d'enfants, de femmes. C'est une expérience affreuse », racontait un ancien combattant de 23 ans, originaire du Texas. De telles images, des crises d'angoisse et de panique, des pulsions agressives ou suicidaires sont des symptômes courants parmi les anciens combattants. Les psychiatres appellent cela « anomalie de stress post-traumatique », PTSD. Officiellement 12 % des anciens combattants d'Irak sont atteints chaque année de ce PTSD.

Quelques statistiques donnent une idée de l'importance des ravages que le PTSD fait parmi les anciens combattants et

leurs familles. Selon une étude récente réalisée par l'armée, les enquêtes sur des cas d'agression parmi les soldats de retour d'Irak et d'Afghanistan sont passées de 11 % avant les opérations militaires à 22 % après. La consommation abusive d'alcool est passée de 13 % à 21 %. Les divorces parmi les soldats étaient en augmentation de 28 % en 2004 par rapport à 2003 et de 53 % par rapport à 2000. Alors même que le nombre de soldats est resté pratiquement identique pendant cette période.

Certes, les soldats, leurs familles et leurs amis n'ont pas besoin de ces statistiques pour savoir les effets de la guerre sur ceux qui la font. Ils en ont l'expérience en direct. Ils savent que la plupart de

ceux qui survivent à la guerre en garderont les cicatrices, physiques et morales, le reste de leur vie. Nombreux sont ceux qui ne pourront s'adapter à la vie civile, garder un travail, entretenir des relations stables et finiront à la rue. Nombreux sont ceux qui se suicideront. On estime généralement que le nombre d'anciens soldats du Vietnam qui se sont suicidés dans les quelques années qui ont suivi la guerre est supérieur à 58 000, c'est-à-dire au nombre de soldats tués pendant cette guerre.

L'intervention américaine a fait des dizaines de milliers de morts, de mutilés, de blessés dans la population irakienne. Mais elle a aussi fait des ravages dans les rangs de ses propres soldats.

Travailleurs

rations. Il a également dit le plus grand bien du CPE français dont, selon lui, le gouvernement grec devrait s'inspirer.

Une partie de la presse l'a traité de « Villepin », ce qui même en grec n'est apparemment pas flatteur. Les syndicats ont crié à la provocation et le ministre de l'Emploi s'est empressé de déclarer que cette proposition était « loin de la politique gouvernementale ». Le patron des patrons grecs a peut-être manqué de sens tactique mais, pour le fond, grecs ou français, ceux-ci ont vraiment tous les mêmes recettes, et leurs gouvernements aussi.

Sylvie MARÉCHAL

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis : La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 95 (mars 2006)

France

Contexte électoral et épreuve de force sur le CPE-CNE

Haïti

Préval imposé par la rue
Des élections sous la surveillance des casques bleus et sous la menace des bandes armées

Israël

Après la victoire du Hamas et avant les élections du 28 mars

La montée islamiste

Les fruits amers de la politique impérialiste

États-Unis

Bush sous pression de son propre camp

Tribune de la minorité

Le CPE passera-t-il l'hiver ?

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Indonésie

Une mine d'or qui ruine toute une région

Le 16 mars, en Indonésie, les affrontements entre la population de la région minière de la Papouasie occidentale et la police se sont soldés par plusieurs morts. La police a tiré sur les manifestants après que, selon ses dires, deux policiers aient été roués de coups.

Les manifestants protestaient contre la mainmise totale de l'entreprise américaine Freeport McMoran sur la région. En effet, depuis 1971, Freeport est concessionnaire exclusif de la montagne et la réduit en poudre pour en extraire l'or, le cuivre et l'argent. 14 000 ouvriers excavent 200 000 tonnes par jour dans ce qui est la plus grande mine d'or du monde, exploitée à ciel ouvert à 4 000 mètres d'altitude. Tous les jours, 7 000 tonnes de minerais utiles mélangés à de l'eau descendent en pipe-line jusqu'au port et partent vers le Japon ou les USA. Le reste forme une deuxième montagne, constituée, celle-ci, de gravats.

Les mineurs de Freeport sont réputés gagner trois fois le salaire ouvrier indonésien (deux euros par jour, soit l'équivalent de cinq kilos de riz) et être logés par la société. Mais, autour de la mine, 120 000 personnes, mineurs « illégaux », sous-traitants de toute nature, ouvriers cherchant du travail, s'entassent dans des bidonvilles sans rue tracées, sans même un service de ramassage des ordures. Le seul bâtiment public est la caserne ; la présence de l'État se résume à la police et à l'armée, en partie payées par Freeport. Le PDG de la multinationale affirme d'ailleurs benoîtement que payer la police est le meilleur moyen de « s'assurer de sa fiabilité ». Le directeur de la mine espère d'ailleurs que la police va régler la question des manifestations actuelles « de manière pacifique et expéditive ». Ce ne serait pas la première fois : en 1995, la police avait purement et simplement assassiné des Papous qui s'opposaient à l'extension de la mine, y compris des femmes et des enfants. En 2003, Freeport a admis avoir payé l'armée pour qu'elle « éloigne » les Papous.

Freeport ne paye pas que des pots de vins aux policiers locaux. Elle a aussi financé le dictateur Suharto, qui a fait régner la terreur sur l'Indonésie pendant trente ans, en lui garantissant trois emprunts pour un montant de 673 millions de dollars. En échange, l'état de siège a été maintenu en permanence dans la région minière et la prolongation de la concession minière a été rapidement acquise. Pour faciliter encore ses affaires, Freeport a aussi embauché dans son conseil d'administration Henry Kissinger, ancien ministre des Affaires étrangères des USA et à ce titre grand ami du dictateur. Puis en 1998, quand le vent a tourné et que la dictature est tombée, Freeport s'est assuré les services d'une juge du Tribunal international de La Haye, spécialisée dans les crimes contre l'humanité. Cette juge a assuré que Freeport ne s'était rendu coupable d'aucun crime...

Les profits de Freeport McMoran ont été acquis au prix d'une véritable malédiction pour la population : les mineurs ensevelis par les glissements de terrain, les « hauts salaires » de six euros par jour, le travail pénible dans l'air raréfié et la poussière, les crève-la-faim qui fouillent les débris à la main pour y trouver une poussière d'or au péril de leur vie, les bidonvilles quadrillés par les flics, les prostituées malades du sida dans des baraques, la dictature militaire, la montagne ravagée, les rivières empoisonnées, la quasi-disparition des Papous, qui habitaient seuls cette région du monde jusque vers 1960. Ce ne sont là que quelques faux frais, entre autres, de l'exploitation capitaliste.

Paul GALOIS

• Le 24 mars 1976

L'Argentine sous la botte des militaires

Il ya trente ans, le 24 mars 1976, les militaires argentins s'emparaient du pouvoir. Conduite par le général Videla, la junte militaire mettait un terme au deuxième gouvernement péroniste, inauguré par le retour de Perón en 1973 et présidé après sa mort, en 1974, par sa dernière femme, Isabel.

Ce coup d'État militaire, le septième depuis 1930, était bien différent de ceux qu'avait connus le pays, par exemple, entre 1955 et 1973, où l'armée intervenait surtout pour modifier le cours de la vie politique, en déposant tel président ou tel général en place, pour le remplacer pas forcément par un militaire et composer avec la CGT péroniste. Ainsi, en 1963, elle avait imposé l'ex-président de la Chambre des députés.

Contre le mouvement ouvrier

Mais, en 1976, l'enjeu du putsch était différent. Il s'agissait de mettre un terme à l'agitation politique que le gouvernement d'Isabel Perón s'était avéré incapable de juguler, et particulièrement d'en finir avec la combativité d'un mouvement ouvrier qui, depuis le soulèvement des métallurgistes de la ville de Cordoba en 1969, avait mené de nombreuses luttes, dont certaines avaient échappé au contrôle de la bureaucratie syndicale de la CGT péroniste. En juillet 1975, les travailleurs en lutte avaient imposé d'importantes concessions en matière de salaires. Avec la crise du péronisme, la situation laissait la classe ouvrière et l'armée face à face.

Pour les possédants argentins, les Companc, les Macri, les Fortabat, etc., aujourd'hui encore les maîtres du pays, et pour leur allié l'impérialisme américain, l'intervention brutale des militaires semblait la meilleure solution.

Le PC argentin, lui, s'était convaincu, comme il ne cessa de le répéter par la suite pendant la dictature, que la situation antérieure au putsch exigeait un gouvernement de coalition associant civils et... militaires. Pourtant, au Chili, le dernier gouvernement d'Allende était sur ce modèle et n'avait pas empêché le putsch de Pinochet ! Mais le PC proposa ce qu'il appelait une « coa-

lition démocratique » le jour même où, dans la nuit, les militaires s'emparèrent du pouvoir. Par la suite, il continua de voir dans le dictateur Videla un représentant de l'« aile modérée » de l'armée !

Une répression féroce

La répression que celui-ci dirigea fut pourtant féroce. Les militaires, qui disaient faire la « guerre au marxisme », cherchèrent à faire disparaître ceux qui s'étaient mis en avant dans les luttes, les syndicalistes des entreprises, les étudiants ou les lycéens actifs, les membres des groupes de gauche ou d'extrême gauche, ainsi que des avocats ou des journalistes, opposants connus.

La répression fit 30 000 victimes, torturées puis froidement assassinées. Des groupes de prisonniers, drogués pour qu'ils n'aient pas conscience de leur sort, étaient jetés d'avions dans le Río de la Plata. Les militaires se livrèrent même à un trafic d'adoption de bébés nés en prison, dont les parents, militants, avaient été assassinés.

Les militaires rêvaient de revenir à ce qu'ils considéraient comme l'âge d'or, les années d'avant 1930 où l'Argentine était productrice de matières premières pour l'industrie agro-alimentaire et où l'industrie ne pesait guère.

En quatre ans de dictature, le nombre d'ouvriers d'industrie passa d'un million à 700 000 personnes. Un demi-million de travailleurs du secteur public perdirent leur emploi. Le syndicat de l'automobile perdit ainsi 36 000 membres, celui du textile 80 000. Les droits et les moyens des syndicats furent réduits à ceux de la bureaucratie dirigeante, épargnée par les militaires.

En conséquence, la part des travailleurs dans le revenu national fut considérablement réduite. Elle représentait 50 % en 1976, mais seulement 30 % quatre ans plus tard. Malgré tout, chaque année, il y eut des grèves pour obtenir des augmentations de salaires et les travailleurs eurent parfois gain de cause, au moins partiellement. Il y eut même une journée nationale d'action en 1979. Même divisée en de nombreuses fractions, la CGT restait l'aile marchante du

parti péroniste.

La répression contre les premières mères des militants disparus, qui protestèrent contre le sort fait à leurs enfants, ne permit pas plus d'étouffer cette protestation. Ces femmes prirent l'habitude de manifester chaque jeudi devant le palais présidentiel, place de Mai, et furent surnommées les « folles de la place de Mai ».

La chute et la préservation des militaires

À partir de 1981, les militaires étaient sur la défensive et certains d'entre eux envisageaient une alliance avec une fraction de la CGT pour se maintenir en place. Leur échec dans la guerre des Malouines, face à la Grande-Bretagne en 1982, entraîna leur chute. Le président radical Alfonsín (1983-1989), qui prit la suite, préserva l'armée de ceux qui exigeaient un châtement pour ses crimes. Le péroniste Menem prit le relais, jusqu'en 1999. Lui aussi ménagea les militaires, qui bénéficièrent de deux lois leur permettant d'échapper à toute poursuite, à l'exception de l'adoption des enfants de militants. Il reprit aussi les privatisations là où les militaires les avaient laissées, ce qui conduisit au krach économique de décembre 2001, dont les classes populaires furent les principales victimes.

Mais si la dictature a fait disparaître des milliers de militants ouvriers, elle n'a pas fait disparaître l'idée que, par la lutte, les exploités ont les moyens de défendre leurs intérêts et d'imposer leurs exigences.

Jacques FONTENOY

CALPA, le Comité de soutien aux luttes du peuple argentin, organise, pour le 30^e anniversaire du putsch des militaires, des projections de documentaires sur les luttes actuelles en Argentine, avec témoignages, débats et spectacles, samedi 25 mars, de 17 h à 22 h 30, au Théâtre de Verre, 25-27, rue de l'Échiquier à Paris 10^e.

• Dans le Nord

Non aux suppressions de postes dans l'enseignement !

Dans l'agglomération de Lille, plusieurs collèges sont en lutte contre les suppressions de postes pour la rentrée prochaine. 636 suppressions de postes d'enseignants sont annoncées dans l'académie, après 895 en 2005.

Le prétexte hypocrite est toujours la baisse du nombre d'élèves. Mais cette année il faut 125 élèves de plus pour créer un poste, et 11 élèves de moins pour en supprimer un.

Ainsi, le collège Jean-Baptiste-Lebas, à Roubaix, est pourtant classé « ambition réussite », mais depuis plus de cinq ans, il perd des postes.

À la rentrée, le rectorat veut y supprimer 4,5 postes ainsi qu'une classe de 3^e Insertion. Cela signifie une hausse des effectifs dans les classes et un enseignement réduit aux « horaires-planchers » : restriction des heures de cours, démantèlement des projets éducatifs et, surtout, fini l'accueil des primo-arrivants et les cours de français pour les aider à s'insérer, finis tous les projets qui donnent accès à un peu plus de culture, dans un quartier très pauvre.

Avec les parents, nous avons mis en place une opération « collège vide », c'est-à-dire qu'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. Cela a commencé avant les vacances de février et cela a

repris depuis la rentrée, en alternance avec plusieurs journées de grève. Le collège est aussi occupé la nuit et nous avons manifesté souvent : devant le rectorat, en ville, à Lille lors des journées d'action, et à Roubaix samedi 11 mars.

L'inspecteur d'académie adjoint qui a daigné nous recevoir s'est montré rigide et méprisant, refusant de nous écouter. Son attitude arrogante envers les parents présents (il leur a dit que ce n'était pas de sa faute si les parents avaient des problèmes avec leurs enfants) a relancé la colère de tous les parents et les enseignants.

Le 6 mars, reçus par l'inspecteur lui-même en mairie de Rou-

baix, « terrain neutre » d'après le maire, en présence de l'équipe municipale, nous avons eu la même réponse : pas de postes mais des heures supplémentaires, dont nous ne voulons pas. Nous continuons donc à nous battre !

De même, au lycée et lycée professionnel Gustave-Eiffel d'Armentières, sur 185 postes, 17,5 suppressions ont été annoncées pour la rentrée 2006, ce qui a déclenché la colère car cela signifie la hausse des effectifs dans les classes, la fermeture d'une section BTS, la suppression d'heures en espagnol et en philosophie, alors qu'elles devront être assurées à la rentrée...

Avec les parents d'élèves, une journée « lycée mort » a été décidée pour le jeudi 9 mars, préparée par une journée de grève le lundi 6 mars. Ce jour-là, un collègue sur deux au lycée, un sur trois au LP se sont mis en grève. Le 9, nous avons manifesté à 300 dans Armentières et pris contact avec d'autres établissements.

La détermination ne faiblit pas : de multiples actions sont organisées régulièrement (sit-in, assemblées inter-établissements...) et nous nous retrouvons aussi, avec beaucoup d'autres établissements, dans la mobilisation anti-CPE.

Correspondant LO

Les intermittents sur le théâtre des luttes

Les intermittents du spectacle continuent la lutte contre la précarité dans leur profession et la baisse de leurs indemnités chômage. Il y a deux semaines, le mercredi 8 mars, jour où syndicats et Medef renégociaient sur leur statut, ils étaient 5 000 à manifester à Paris. Un nouvel appel est prévu pour le 30 mars.

Les intermittents, qui ne travaillent qu'en CDD, reçoivent en moyenne 40 % de leurs revenus des Assedic. En 2003, la grève et l'annulation des festivals de l'été n'avaient pas permis d'empêcher une réforme qui, s'appliquant progressivement depuis deux ans, a exclu du régime quelque 30 000 intermittents. Ces exclus doivent désormais subir la précarité de plein fouet, avec le RMI comme seul complément de revenu. Parmi ceux qui ont conservé leur allocation, 21 000 d'entre eux ne l'ont gardée qu'en bénéficiant d'un fonds spécial alimenté par l'État.

Depuis 2003, le Medef et les syndicats signataires de l'accord (CFDT, CFE-CGC et CFTC) considéraient eux-mêmes que le texte devrait être rediscuté avant d'être pérennisé. Cette négociation commençant le 8 mars, au lendemain d'une journée anti-CPE très réussie, a probablement aidé à la mobilisation des intermittents ce jour-là. L'appel à la grève lancé par la CGT a rencontré un écho certain, notamment dans les théâtres publics où plusieurs représentations ont été annulées. Partout en France, les manifestations ont été des succès où alternaient les slogans dénonçant « les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère » et... « la



Manifestation des intermittents le 8 mars devant l'Opéra de Paris.

culture qu'on enterre ».

Sans doute, parmi les quelque 100 000 intermittents qui travaillent en France sous ce statut, la grève est restée minoritaire. Beaucoup d'intermittents sont venus manifester sur leur temps de repos. C'est probablement pour les intermittents du secteur de l'audiovisuel, ou ceux employés dans les parcs d'attractions qu'il était le plus difficile de refuser de travailler ce jour-là. Cela est dû à leur statut précaire, mais aussi au fait que, dans ces grandes entreprises, ils ne représentent qu'une petite partie du personnel.

Peu d'intermittents osent réclamer ouvertement l'embauche en CDI. Pourtant, dans le contexte actuel, ceux qui sont en passe de perdre leurs droits à ce « régime spécial d'assurance chômage » seraient bien souvent contents de sortir de la précarité. Les discussions sur la suite à donner au mouvement s'orientent donc naturellement vers la coordination avec la lutte actuelle des jeunes

contre le CPE et le CNE.

La proposition faite par le Medef le 8 mars, qui reprenait, parfois en l'empirant, le protocole de 2003, n'a pas obtenu la signature des syndicats. Une nouvelle séance est prévue pour le 31 mars, cette fois pour « vérifications et signature ». Certains syndicats, comme en 2003, vont-ils signer ? Les intermittents, eux, revendiquent toujours l'ouverture de leurs droits au régime spécial après 507 heures de travail sur 12 mois (comme c'était le cas avant 2003), ainsi qu'un mode de calcul plus juste, où chaque jour non travaillé serait rémunéré.

La fédération CGT Spectacle a déposé un préavis de grève reconductible à compter du 30 mars. Mais la lutte des jeunes contre le CPE et la journée de grève interprofessionnelle du 28 mars donnent aux intermittents l'occasion de devancer l'appel et de lier leur lutte à celle contre la précarité en général.

Un intermittent

• Paris

Des moyens pour la petite enfance !

Mardi 14 mars, à l'appel d'une intersyndicale, le personnel travaillant en petite enfance à la Ville de Paris était en grève et de nombreuses crèches étaient fermées. Une assemblée générale regroupant plus de 600 personnes s'est réunie, pour discuter de la surcharge de travail et de la dégradation de la qualité de l'accueil.

En effet, le temps de travail des adultes qui s'occupent des enfants a diminué, mais les embauches n'ont pas compensé cet allègement du temps de travail. En plus, les normes (qui sont de deux auxiliaires de puériculture pour treize enfants) sont calculées sans tenir compte du fait que le personnel travaille 7 h 45 par jour, alors que c'est bien souvent pendant dix heures que les enfants séjournent à la crèche.

Delanoë ayant promis d'ouvrir 4 500 places d'accueil supplémentaires pendant sa mandature, les maires d'arrondissement ainsi que la DFPE (Direction des familles et de la petite enfance) font pression pour que les établissements soient remplis au maximum, voire au-delà de la capacité prévue. On demande aussi aux équipes d'accueillir des enfants à temps partiel, avec la surcharge de travail que cela entraîne, que ce soit pour les personnels (connaissance des enfants et de leurs habitudes, changements de literie, etc.) ou pour les directrices (tarifi-

cations à faire, par exemple).

La DFPE s'est récemment déclarée consciente de la nécessité de recruter, mais prétend qu'elle ne trouve pas d'auxiliaires de puériculture formées ! Tout cela parce qu'elle a le projet, depuis des années, d'abaisser encore la qualité de l'accueil et les coûts salariaux, en embauchant auprès des enfants une proportion de personnel non qualifié.

Quant aux assistantes maternelles agréées qui accueillent des tout-petits à leur domicile, elles sont en principe encadrées, conseillées et contrôlées. À Paris, ce rôle est essentiellement dévolu à des assistantes sociales. Mais chaque assistante sociale a en charge entre 50 et 60 assistantes maternelles !

Enfin, les consultations de Protection Maternelle et Infantile périclitent, faute de moyens, alors que, entièrement gratuites, elles faisaient un bon travail de dépistage, de prévention, d'accueil et de conseil aux jeunes parents. Les locaux sont souvent vétustes et inadaptés, et l'administration parisienne n'arrive plus à recruter des médecins, et encore moins à les conserver, du fait de la faiblesse des salaires.

Alors, il serait urgent que la municipalité investisse dans la petite enfance. Ce serait plus important que bien des dépenses d'image ou de prestige faites jusqu'à présent.

Correspondant LO

• CPE

Villepin, les patrons et son électorat

La rencontre qui a réuni, le 20 mars à Matignon, vingt-quatre patrons autour du Premier ministre a mis en lumière les différences d'appréciation entre le gouvernement et le patronat. Bien sûr, comme c'était prévisible, les chefs d'entreprise présents ont tous déclaré à la sortie que le CPE était un « bon contrat ». Dire le contraire aurait été faire preuve d'une noire ingratitude. Mais certains ajoutaient qu'il fallait tout de même laisser retomber le soufflé avant que cela ne déborde.

Villepin avait d'ailleurs laissé entendre qu'il était prêt à quelques aménagements concernant la durée de la période d'essai – pardon, de « consolidation » – et la possibilité de ne donner aucune justification au licenciement.

Pour les dirigeants de ces grandes entreprises, le CPE serait évidemment une très bonne chose... s'il passait en douceur. Dans le cas contraire, certains préféreraient attendre des jours meilleurs.

Mais si Villepin est avant tout au service du grand patronat, il ne saurait considérer la grande armée des petits patrons comme quantité négligeable. Il a déclaré très crûment mardi soir aux députés UMP, en réaffirmant qu'il n'était pas question pour lui de reculer : « Notre électorat ne comprendrait pas ! »

Cette dimension électorale explique l'acharnement de Villepin à maintenir contre vents et marées un projet qui est loin d'être vital pour le patronat, car celui-ci dispose de bien d'autres moyens, à travers les CDD et l'intérim, d'imposer à ses salariés la flexibilité qu'il souhaite. Mais contre vents et marées, le



Le 18 mars à Paris.

Dans les universités et les lycées, le mouvement continue

Depuis six semaines, le mouvement contre le CPE et le CNE ne faiblit pas. La grande majorité des universités (50 à 60 sur environ 85) sont mobilisées, en grève le plus souvent. La majorité des assemblées générales des lundi 20 et mardi 21 mars ont reconduit la grève et le « blocage » qui l'accompagne. Et quand ces assemblées sont moins nombreuses, c'est souvent parce que des présidents d'université ont procédé à la fermeture administrative, comme à Nanterre, Marne-la-Vallée, Tours, Lyon 2, Metz, etc. La Sorbonne est ainsi fermée depuis près de deux semaines. Plusieurs centaines de policiers en interdisent l'accès ; et les étudiants grévistes se réunissent dans d'autres universités du quartier. Dans ces universités fermées, les étudiants ne restent pas inactifs, distribuent des tracts, s'adressent à la population, et se retrouvent aux manifestations. L'entêtement du gouvernement ne les décourage pas !

De nombreux lycéens rejoignent le mouvement, notamment en banlieue parisienne.

• À Toulouse

À Toulouse, alors que les facultés du Mirail et de Rangueil, deux des trois universités toulousaines (Lettres et Sciences) poursuivaient le blocage, la surprise est venue de la faculté de droit de l'Arsenal, traditionnellement vue comme un repaire de la réaction. Même en Mai 68, les cours s'y étaient maintenus ! Mercredi 15 mars une assemblée de 1 000 étudiants y votait le blocage et des dizaines d'entre eux l'occupaient le soir même. Le lendemain, après des affrontements avec des étudiants opposés au

Les lycéens savent en effet que la « loi sur l'égalité des chances » va dans le sens d'une exploitation accrue pour ceux qui entreront bientôt dans le monde du travail : le Contrat première embauche, le travail de nuit pour les jeunes de 15 ans et les autres mesures réactionnaires de cette loi les concernent au premier chef. Et, partout dans le pays, des dizaines de lycées ont été « bloqués » et les élèves ont manifesté.

Dans la jeunesse scolarisée, si on fait exception des couches les plus privilégiées (et encore), le CPE fait l'unanimité contre lui. Et la situation n'est pas très différente dans le reste de la population. Les étudiants qui se sont adressés aux travailleurs, dans les gares, les centres commerciaux, les centres-villes, voire aux portes des entreprises, ont eu un très bon accueil. De leur côté, de nombreux étudiants sont conscients que le combat contre la précarité ne se limite pas au CPE ; ils revendiquent non seulement le retrait de celui-ci, mais celui de l'ensemble de la loi sur l'égalité des chances et également la sup-

pression du CNE mis en place à l'été 2005.

Depuis le début du mouvement, une coordination étudiante rassemble chaque semaine des délégués élus par les assemblées. La dernière en a réuni environ 450 à Dijon, dimanche 19 mars. Le syndicat UNEF, majoritaire dans les universités et dirigé nationalement par des militants proches du Parti Socialiste, pousse à la mobilisation dans de nombreux établissements où ses militants représentent la principale force organisée. Il participe à la coordination, tout en préférant se mettre en avant lui-même vis-à-vis des media.

Mardi 21 mars, des manifestations ont de nouveau rassemblé plusieurs dizaines de milliers de jeunes dans tout le pays. Sans compter les innombrables petites manifestations locales souvent organisées spontanément un peu partout. Et avant de nouvelles manifestations, les 23, 28 et 30 mars. Si de Villepin s'obstine, les étudiants, les lycéens et les salariés n'ont pas non plus l'intention de céder !



Sur le premier point, on ne voit pas très bien comment il aurait pu faire sans retirer la loi, puisque c'est elle qui fixe clairement à deux ans la durée de cette période... sinon dire, comme il l'a fait, que des accords de branches pourraient fixer une période plus courte, ce qui revient à dire à tous les jeunes mobilisés contre le CPE qu'ils devraient s'en remettre à la bonne volonté du patronat.

Quant à la possibilité de licencier sans donner de motif, c'est un point qui n'intéresse vraiment que les petits patrons, facilement affolés à l'idée de commettre une bévue dans l'application des règles à suivre pour licencier un salarié. Pour les grandes entreprises, qui ont des services juridiques à leur disposition pour les aider à appliquer, et même à tourner la loi, trouver un motif de licenciement ne posera aucun problème.

navire peut aussi couler... et l'acharnement de Villepin hypothéquer les chances de la droite aux prochaines élections présidentielles, car l'électorat de droite, qui ne se compose pas que de petits patrons rêvant d'une main-d'œuvre licenciable à merci, attend aussi du gouvernement qu'il maintienne la paix sociale. Et derrière Sarkozy, toute une partie des parlementaires UMP commence à exprimer ses désaccords avec la méthode Villepin.

C'est le petit côté des choses. Mais c'est aussi une raison pour tous ceux qui se sont mobilisés pour le rejet du CPE et du CNE, et plus généralement contre tout ce qui vise à généraliser la précarité, à poursuivre leur combat. Car ce n'est pas quand la zizanie commence à pousser chez l'adversaire, qu'il faut relâcher ses efforts.

François DUBURG

• À Nantes

Le mouvement anti-CPE a pris son ampleur au cours de la semaine du 12 au 18 mars, dans la foulée de la manifestation du 7 mars qui avait été un succès avec plus de 15 000 manifestants. De nombreux salariés du public et du privé ont suivi l'appel à la grève et à la manifestation de tous les syndicats de Loire-Atlantique.

Depuis il ne fait que se renforcer avec mardi 14 les UFR de sciences économie et de droit qui ont chacun reconduit le blocus à de fortes majorités, lors d'assemblées regroupant entre 400 et 1 000 étudiants. Mercredi 15 mars 2 000 étudiants de sciences humaines ont reconduit le blocus à une grande majorité pendant qu'au même moment 1 100 étudiants de sciences, sur 1 700 présents à l'assemblée, décidaient de bloquer leur faculté pour la première fois depuis 1968.

Jeudi 16, le mouvement est monté d'un cran avec la participation massive des lycéens qui organisent le blocus de la plupart des lycées de Nantes, publics et privés, et certains de la banlieue d'où la grève était partie dès le lundi. La manifestation du jeudi a connu un franc succès avec des milliers de lycéens et étudiants en cortège suivis par les syndicats et les salariés, profs et parents d'élèves venus soutenir le mouvement, la presse avançant le chiffre de 15 000 manifestants.

Samedi 18 mars après-midi, c'est trois fois plus de personnes qui ont manifesté (35 000 d'après la presse et 8 000 à Saint-Nazaire) avec beaucoup de jeunes, lycéens, étudiants, collégiens mêmes, parents, salariés, chômeurs, immigrés... un cortège massif, animé, coloré de toutes sortes de dessins, pancartes et banderoles.

• À Rennes

Lundi 20 mars, 4 000 étudiants de l'université de Rennes 2 (Lettres) se retrouvaient en assemblée générale. Une trentaine d'antigrévistes n'osant pas se déclarer ouvertement favorables au CPE, arboraient des pancartes « *laissez-nous étudier* ». Ils demandaient à participer au bureau de l'AG qui décidait à une forte majorité de leur y accorder une place, pour désamorcer leurs récriminations contre le soi-disant « *manque de démocratie* » dans les assemblées.

Le succès croissant des manifestations de la semaine précédente, avec 30 000 manifestants samedi 18 mars, renforçait une large majorité dans l'idée que ça n'est pas le moment de lâcher.

Quand le vote pour reconduire grève et blocage jusqu'au lundi 27 mars recueillit pratiquement les trois quarts des suf-

frages, un immense sentiment de satisfaction se manifesta, mêlé d'une certaine fierté d'être toujours plus forts après six semaines de grève, de blocage et occupation de l'université.

Le personnel de l'université, bien que cette occupation des locaux occasionne pour certains un surcroît de travail, se sent solidaire. Il annonçait une AG pour décider de la grève le mardi 21. Et comme on annonçait qu'au même moment, l'université des sciences de Rennes-Beaulieu, où le mouvement était jusqu'ici moins massif, venait de voter la grève et le blocage total jusqu'au mercredi, le moral était au beau fixe.

Cette assemblée fut aussi l'occasion de condamner l'attitude d'Edmond Hervé, le maire socialiste de Rennes, qui a appelé les forces de l'ordre pour faire évacuer les quelques dizaines de manifestants qui avaient envahi la mairie au matin de la manifestation du 16 mars. De nouvelles manifestations ont été décidées pour le mardi 21 et le jeudi 23 mars.



Assemblée générale à l'université de Rennes 2, le lundi 20 mars.

• Au Havre

La manifestation du samedi 18 mars a rassemblé près de trois fois plus de monde que celle du 7 mars. Comme ailleurs, il y avait des délégations des entreprises de l'agglomération, mais aussi des milliers de personnes venues en famille protester contre les contrats précaires, les CPE et CNE. Forts de ce soutien de 10 000 manifestants, les étudiants de l'université du Havre, en grève depuis 10 jours, ont reconduit leur mouvement pour une semaine. Réunis lundi 20 mars en assemblée générale dans le grand gymnase de l'université parce que l'amphi le plus grand ne pouvait plus accueillir tout le monde, 984 d'entre eux se sont prononcés pour la grève (sur 1 150 présents !) et 823 pour la poursuite du blocage total. L'organisation des débats, des assemblées et des actions ne fait qu'amplifier la mobilisation et des étudiants prennent la parole

pour dire que cela, tout comme le refus du gouvernement de céder les a décidés à s'engager plus fermement dans la grève.

• À Rouen

Les manifestants du 18 mars se sont retrouvés à plus de 10 000. Le sentiment le plus répandu, et de nombreuses fois entendu, était bien que cela faisait plaisir de se compter nombreux dans les rues pour s'opposer aux projets du gouvernement. Dans le cortège des cheminots, par exemple, on pouvait entendre que maintenant il ne fallait pas laisser les jeunes se battre seuls, qu'il fallait être à leurs côtés.

Les jeunes se mobilisent de plus en plus. Isolée au départ, la contestation dans certains lycées s'est transformée en blocages spontanés et en petits cortèges de manifestants quasi quotidiens. Des lycéens venus de communes voisines veulent aussi se joindre au mouvement : d'Yvetot ou de Franqueville-Saint-Pierre, ils viennent en train ou en manifestation jusqu'à Rouen.

succès, avec une foule énorme, difficile à compter mais qui regroupait entre trente et vingt mille personnes.

• À Brest

La manifestation du 18 mars a regroupé 12 000 personnes, un record. Les étudiants et lycéens, très nombreux, n'en formaient pourtant que le tiers. La plupart des salariés et des retraités présents ont manifesté sans se regrouper. Les banderoles d'entreprise étaient rares. Beaucoup étaient venus en famille. Les syndicats et les organisations étudiantes ont tenu à afficher leur unité de façon démonstrative : une seule déclaration unitaire a été lue par une étudiante. Le maire et le président du Conseil général, PS, étaient présents dans le cortège.

C'est surtout parmi les jeunes que les pancartes contre le CPE et la précarité, et contre Villepin, ponctuaient la manifestation. C'est aussi là que les slogans ont été sans cesse repris, avec ou sans sono, alors que

la semaine distribué des centaines de tracts, en direction des syndiqués mais aussi en direction des lycées, les invitant à une rencontre qui a eu lieu le samedi matin à 9 heures à la maison des Syndicats.

Représentants des lycéens et des syndicats se sont retrouvés ensemble dans les rues de Fort-de-France.

À l'issue du défilé, de retour à la Maison des Syndicats, un bilan a été fait par la CGTM avec ses camarades, et par les jeunes. Ils ont convenu de maintenir et de renforcer la mobilisation jusqu'au retrait du projet.

• En Guadeloupe

Lundi 20 mars, plusieurs centaines de lycéens de Baimbridge, situé dans la banlieue de Pointe-à-Pitre, ont manifesté dans les rues de la ville avec des étudiants. Soixante lycéens du lycée des Droits de l'homme ont défilé dans les rues de Petit-Bourg contre le CPE, après une prise de parole devant leur lycée.

Mardi 21, les trois plus grands lycées de la Guadeloupe ont fait grève : les deux lycées de Baimbridge et celui d'en face, le lycée du « Jardin d'essai ». Les étudiants de l'université de Fouillole aussi. Le lycée des Droits de l'homme de Petit-Bourg et celui de Sainte-Rose étaient en grève. Près de 2 000 lycéens et étudiants ont défilé dans Pointe-à-Pitre et ont tenu un meeting sur la plus grande place de la ville, la place de la Victoire. Une coordination a été élue à l'université, et la journée du 28 mars se prépare.

• À Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Le lycée Jean-Jaurès de Montreuil, totalement bloqué par les élèves depuis le lundi 13 mars, et qui avait tenu tous les jours des assemblées de plusieurs centaines de jeunes à la mairie, a fait école : d'autres lycéens dans la ville se sont organisés.

Mercredi 15 mars, ceux du lycée d'Horticulture faisant masse devant les grilles, bloquaient leur établissement à leur tour. Jeudi 16 mars, trois lycées sur les quatre de la ville étaient déserts. Les lycéens affluaient très nombreux à l'assemblée générale de la ville, avant de se retrouver à plusieurs centaines à la manifestation parisienne, avec certains de leurs profs.

Dans les jours qui suivirent, le mouvement a continué avec la manifestation à Paris du samedi 18 mars, et, à nouveau, le blocage de trois lycées de la ville lundi 20 et surtout mardi 21 mars.

Le nombre de lycéens qui participent aux discussions, donnent leur avis, discutent de la situation du gouvernement, du mouvement, témoigne que la motivation est toujours très forte.

• Au Mans

La mobilisation avait déjà été forte le 7 mars avec 8 000 manifestants. Mais elle s'est accélérée jeudi 16 avec le blocage de tous les lycées de la ville et de certaines villes du département. Toute la journée du jeudi, les lycéens ont manifesté au Mans, rejoints l'après-midi par les étudiants. Le cortège était très dynamique et composé de lycéens du centre-ville, mais aussi de nombreux jeunes de lycées professionnels. La manifestation a contourné les barrages policiers qui bloquaient la gare, pour aller occuper les voies ferrées un peu plus loin pendant une heure. Le lendemain, même si les blocages de lycées n'étaient plus effectifs, les cours n'ont pas repris pour autant par manque d'élèves, et un petit millier de jeunes ont encore défilé toute la journée dans les rues.

Enfin, la manifestation de samedi 18 mars a été plus qu'un

dans les tronçons de la manifestation animés par les syndicats, mis à part les nombreux drapeaux syndicaux, l'ambiance restait plus pondérée, les slogans des voitures sonos restant même souvent sans écho.

De nombreuses discussions avaient lieu entre des manifestants, contents de se voir nombreux et convaincus que Villepin devrait céder, quitte à devoir remettre ça !

• En Martinique

Plus de 500 lycéens et étudiants ont manifesté contre le Contrat première embauche (CPE) vendredi 17 mars à Fort-de-France, Marin et Trinité, autour de syndicats lycéens et étudiants. Avec eux se trouvaient des syndicats enseignants, tels le SE et l'UNSA.

Le lendemain samedi, les syndicats de salariés, dont la CGTM, avaient appelé à une manifestation avec les lycéens et étudiants. La CGTM avait dans

• Réforme de l'Inspection du travail

Un projet contre les salariés

Réunis en « états généraux » les 21 et 22 mars, les inspecteurs du travail entendent protester contre la réforme de leur profession mise en chantier par le ministre du Travail, Gérard Larcher.

Ils dénoncent le fait que, de plus en plus, les employeurs, surtout ceux des petites et moyennes entreprises, passent outre au code du travail et ne font aucun cas des rappels à l'ordre effectués par l'inspection du travail. « Le nombre d'agressions et de procédures engagées contre des agents de contrôle est exponentiel. » Depuis fin 2004 et l'assassinat par un agriculteur de Dordogne d'une inspectrice et d'un contrôleur du

travail venus vérifier les conditions de travail de ses salariés saisonniers, rien n'a été fait pour renforcer le corps des inspecteurs du travail. Comme l'un d'eux le notait, « désormais, les inspecteurs font leur boulot avec une réelle appréhension ».

D'ici à 2010, le gouvernement annonce la création de 240 postes d'inspecteurs ainsi que 420 postes de contrôleurs du travail. Ils s'ajouteront aux 1 400 inspecteurs qui existent actuellement et qui sont chargés du contrôle... d'un million et demi d'entreprises employant quinze millions de salariés. Compte tenu de la tâche à accomplir, leurs syndicats protestent contre l'insuffisance du nombre et des moyens dont ils

disposent. Aujourd'hui, ils soulignent que l'augmentation programmée des effectifs reste très insuffisante.

Dans le même temps, le gouvernement annonce la création, dès le mois de juin prochain, d'un service central destiné à chapeauter l'ensemble de l'Inspection du travail, considérée comme « trop proche des salariés », et veut désormais mieux définir les priorités d'intervention des inspecteurs et contrôleurs. En particulier, il s'agirait de les contraindre à participer à la chasse au travail au noir, à la chasse aussi aux travailleurs sans papiers, un rôle de policiers que les inspecteurs du travail refusent à juste titre

d'assumer. Ces dispositions, qui s'accompagnent de la nomination, à la tête de l'école formant les inspecteurs et contrôleurs du travail, d'une représentante du patronat, renforcent leur inquiétude. En effet la décision du gouvernement de placer une directrice des ressources humaines de chez Dassault Systèmes, qui cumulera cette fonction avec celle qu'elle assumera à la tête de l'école, est tout un symbole sur la façon dont le gouvernement et le patronat entendent que les inspecteurs du travail exercent leur métier.

Le gouvernement est en train de tailler dans le code du travail pour rogner sur les quelques protections des salariés qu'il

contient. Cela va de pair avec l'affaiblissement des pouvoirs des inspecteurs du travail. Il n'est donc pas question de les encourager à exercer des contrôles et des rappels à l'ordre contestant la façon dont les patrons font prendre des risques à leurs salariés, en matière de santé et de sécurité, ni pour les contraindre à être plus respectueux de la vie de ceux qu'ils exploitent.

Les inspecteurs du travail entendent protester contre une politique gouvernementale qui vise à les dessaisir de leurs pouvoirs. Mais, au-delà d'eux, les attaques du gouvernement visent l'ensemble des travailleurs.

Lucienne PLAIN

• Gates – Nevers

Grève pour l'augmentation des salaires

Pour les salaires 2006, la direction de Gates-Nevers, où 230 personnes produisent des courroies essentiellement pour Peugeot, proposait 32 euros brut, soit 27 euros net. Pour elle, c'était son dernier prix, elle ne pouvait pas faire plus, les « négociations » étaient closes après deux réunions. Pour essayer de faire passer la pilule, elle ajoutait un bonus de 50 euros au 1^{er} mai et la prime qualité-absentéisme de 75 euros par trimestre. Pour certains délégués, c'était mieux que rien.

Mais pour nous, le compte n'y était pas du tout. Personne ne voulait discuter des primes que la direction pouvait donner. La revendication de tous, c'était 50 euros net par mois d'augmentation des salaires.

Il fallut un premier débrayage de deux heures, le mardi matin 14 mars, pour que la direction, comme par miracle et bien qu'elle se plaigne d'être en plein audit, promette une nouvelle réunion sur les salaires l'après-midi. L'équipe du soir, à son tour, débraya deux heures. Mais l'après-midi, la réunion promise fut reportée au lendemain, après celle du Comité d'entreprise. Cela déclencha la colère. Mercredi matin 15 mars, constatant le manque de parole de la direction qui laissait passer le temps, une bonne quarantaine de travailleurs montèrent envahir le CE pour dire leur mécontentement. Et, la direction ne voulant rien entendre, la grève était votée à main levée et la revendication adoptée : 50 euros par mois sur

les salaires. Les travailleurs de l'équipe du soir, mis au courant des événements, décidèrent de rejoindre la grève, suivis par ceux de nuit. La grève s'organisa, avec abris de jardin pour les repas et feu de palettes contre le froid.

Jeudi 16 mars, la grève continuait. La direction, visiblement inquiète, faisait de nouvelles propositions : 40 euros brut d'augmentation, le bonus au 1^{er} mai porté à 160 euros. Et, pour essayer de nous amadouer, elle promettait que la participation serait cette année plus importante que l'an dernier.

Mais nous, nous n'étions pas en grève pour des primes, que la direction peut mettre à sa sauce comme elle veut, mais pour 50 euros net par mois. Finalement le lendemain, voyant que la grève

continuait, la direction proposait 44 euros net par mois pour les salaires inférieurs à 1 230 euros et 32 euros net pour les autres, le bonus étant porté à 170 euros.

Beaucoup constataient que, après avoir essayé de nous intimider, la direction tentait de nous diviser, alors la grève continuait.

Mais la direction, en même temps, continuait son chantage à la perte de clients, nous accusant de vouloir la mort de la boîte et de mettre en péril les emplois des travailleurs d'Euro Auto Hose (l'atelier des Tuyaux qu'elle a vendu il y a quelques années), car le magasin – commun aux deux ateliers et en grève – était toujours bloqué.

Malgré des pressions pour un vote à bulletins secrets, il était

décidé de continuer comme depuis le début, à main levée. Finalement, c'est tous ensemble, après discussion entre camarades des trois équipes, que la décision de reprise du travail était prise. À minuit, la grève était suspendue.

Après ces trois jours, même si ce n'est pas la victoire totale, notre détermination a permis d'obtenir plus que ce que la direction mettait au départ. Elle nous a en tout cas bien démontré que, si nous voulions nous faire entendre, ce que nous avons fait était la chose à faire. Et des liens se sont créés, des camarades que nous n'attendions pas étaient là devant les grilles. Et tout cela, c'est une première aux Courroies.

Correspondant LO

• Échos des entreprises

Dans les usines Renault

Et après ? C'est comme avant

À peine le 8 mars passé, force est de constater que, malgré les envolées lyriques sur l'égalité des femmes et des hommes, Renault est à l'image de toute la société. Ainsi, en 2004, le salaire mensuel brut moyen des femmes était inférieur de 300 euros pour les agents de production, 250 euros pour les techniciens et 1 000 euros pour les ingénieurs. Une discrimination dont l'ancien PDG tout comme le nouveau ne se soucient pas !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de Renault-Choisy

Au moins, il ne sera pas discriminé

L'ancien PDG Schweitzer vient de se séparer du « petit » matelas de stock-options qu'il s'était constitué au fil des ans, comme tous les grands patrons, en plus de ses dizaines de milliers d'euros de salaire mensuel. Il les a vendues 2,5 fois leur valeur initiale et a gagné ainsi deux millions d'euros en une seule journée, soit le salaire annuel de 110 ouvriers.

Enfin un retraité Renault qui n'aura pas de problème de fin de mois.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de MPR-Renault de Cergy-Pontoise

Antichambre de l'infirmerie ?

Sur la Clio RS, mais aussi sur les capots Laguna ou sur le flux Clio, la manutention à la main des demi-blocs représente autant de postes où l'on se détruit le dos.

Sous prétexte des faibles quantités de pièces à fabriquer, les positions de travail sont délirantes. Renault est-il constructeur d'automobiles ou fabricant d'handicapés ?

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Renault-Flins, Tôlerie-Peinture

Même pas mal !

La hiérarchie fait afficher le prix des pièces sur les pièces-type, sans doute pour essayer de nous culpabiliser quand on en met au rebut.

On n'a pas sorti les mouchoirs. Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de Renault-Flins, Presses

Dans les hôpitaux

Faites passer la monnaie !

Depuis quelque temps, les services financiers sont présents au Bureau des entrées pour vérifier que les agents gardent bien la carte Vitale, et ainsi faire payer les patients dès leur sortie. Il faudrait même sermonner ceux qui n'ont pas leur carte de mutuelle et obliger ceux dont la mutuelle n'a pas de convention avec l'hôpital à payer leur quote-part tout de suite.

On pensait être au service des malades, on devient des caisses enregistreuses.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de l'Hôpital Edouard-Herriot – Lyon

La valse du pantin

Le 7 mars dernier, le ministre de la Santé est venu faire une visite à Charles-Foix. *Le Parisien* nous le montre en train de danser avec une résidente. Il aurait déclaré le même jour qu'il est « consternant qu'on consacre si peu de moyens à la gériatrie ».

À croire qu'il n'est pas ministre de tutelle de l'Assistance publique, cet établissement qui supprime des lits de long séjour pour supprimer des postes de soignants !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de l'Hôpital de Bicêtre

• Baccarat (Meurthe-et-Moselle)

150 euros pour tous ! La cristallerie en grève

Depuis mardi 14 mars, la production des Cristalleries de Baccarat (plus de 600 salariés) est en grève à près de 95 % à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-Sud. Les grévistes revendiquent 150 euros net mensuels pour tous, l'embauche en CDI des intérimaires (une soixantaine en moyenne sur l'année) et le rapatriement de la sous-traitance. L'usine est bloquée par un piquet.

Il y a peu, la direction avait fixé comme objectif un chiffre

d'affaires de 130 millions d'euros. L'objectif a été atteint, et les travailleurs s'attendaient à toucher de l'intéressement. Mais, contrairement à l'habitude, ils n'ont rien eu, tandis que les primes versées aux cadres atteignaient parfois 10 000 ou 15 000 euros.

Samedi 18, une délégation a manifesté à Raon-l'Étape avec d'autres entreprises du secteur, aux côtés des jeunes mobilisés contre le CPE. Le lundi 20, devant la détermination des tra-

vailleurs, la direction est venue proposer de rencontrer les organisations syndicales. Ce jour-là au matin, un petit tour de grosse caisse dans les ateliers a permis d'augmenter le nombre des grévistes. L'après-midi, des copies de feuilles de paye étaient apposées sur les vitrines du magasin de l'usine. Les touristes déambulant dans le centre de la ville, au milieu des boutiques de cristal, pouvaient ainsi contempler une feuille de paye de 1 211 euros (primes comprises) pour 28 ans



d'ancienneté ; derrière, dans la vitrine, un petit vase était proposé à 1 030 euros.

Mardi 21 mars, la grève continuait. Il y a toujours autant de

monde au piquet. La direction a besoin de sa production... mais plus rien ne sort.

Correspondant LO

Le directeur général arrive de Paris

Face à une centaine de grévistes, le directeur général s'est expliqué sur le perron : « Ceci n'est pas une négociation, mais une explication. » Et de se lancer dans une explication emberlificotée pour justifier son refus de l'augmentation forfaitaire que réclament les grévistes : « Cela ne ferait pas grand-chose pour les petits salaires et, pour les cadres, cela ne compenserait pas l'inflation. »

« Vous gagnez combien ? »

lance une voix.

« Euh... Ce n'est pas déraisonnable », répond le DG sous les huées..

Le directeur continue ce que ces gens-là appellent la « pédagogie » :

« Régler le problème des bas salaires, Baccarat n'en a pas les moyens. Vous avez un rêve égalitaire. Vous vous êtes lancés sur un chiffre qu'on vous a lancé. »

Réponse du piquet : « Vous avez un rêve capitaliste. »

Une voix : « Ta paye, tu nous la montres ou pas ? »

« Mon augmentation l'année dernière ? Zéro ! », ajoute le DG ; « Vous avez des revendications stratosphériques. »

Aux travailleurs qui comparent souvent leurs salaires et ceux des cadres, il fait la leçon : « Vous montez les populations les unes contre les autres, c'est criminel ! »

Finalement, le DG propose 2 % et une prime de 200 euros.

« On veut 150 euros d'augmentation », réclament les grévistes.

« Divisez par 10 ! », répond le DG, qui repart dans un discours destiné à noyer le poisson.

Quand il annonce : « Je vais vous raconter une anecdote », ce sont de nouveau des huées.

Un travailleur l'interpelle : « Vous savez comment ils vous appellent ? Lexomil ! »

« Si vous n'avez pas les moyens, vous n'avez qu'à faire un

crédit, dit un autre. »

Les travailleurs se rendent compte que le patron fait durer.

Un militant de l'intersyndicale dit : « Êtes vous prêt à négocier sur les salaires, une augmentation forfaitaire ? C'est pour ça qu'on est là. »

Devant l'attitude du patron, qui fait durer, un délégué lui lance : « On s'en va ; vous viendrez nous chercher si vous voulez discuter. »

Correspondant LO

• Défiat-Avenance (Somme)

Grève pour les biftecks

Les travailleurs des trois usines Défiat des environs d'Amiens, qui s'occupent de l'abattage et de la découpe de la viande, ont fait grève et bloqué l'entreprise pendant plusieurs jours, du 16 au 20 mars.

L'entreprise compte 780 salariés, répartis sur quatre sites en Picardie. Ce sont les travailleurs de l'usine d'Ailly-sur-Noye qui ont lancé le mouvement jeudi 16 mars. Les entrées ont été bloquées nuit et jour par des amoncellements de pneus et de palettes, surmontés par les drapeaux de la CGT. Ces travailleurs ont été rejoints le lendemain par ceux de l'abattoir d'Amiens et de la nouvelle usine de Flixecourt. Ils réclamaient une augmentation de 200 euros ainsi que la prise en charge par l'employeur des trois jours de carence non remboursés par la Sécurité sociale en cas d'arrêt maladie.

Le groupe Avenance, dont font partie les usines Défiat, a annoncé 17,9 millions d'euros de bénéfices en 2004, soit 3 600 euros par salarié. Mais l'usine compte des ouvriers ayant 38 ans d'ancienneté et qui gagnent seulement 1 100 euros par mois, prime d'ancienneté comprise. La prime de rendement n'est accordée que si tous les

ouvriers d'une même équipe atteignent les 86 kilos de viande découpés à l'heure (alors que jusqu'à une date récente la norme était de 66 kilos). Cette prime est ensuite répartie entre eux... en fonction des notes attribuées à chacun par les chefs !



Les conditions de travail sont dures, dans ces usines où l'on doit abattre les animaux, manipuler les carcasses et utiliser des outils tranchants en tenant des cadences de plus en plus rapides. En conséquence les coupures profondes, les problèmes aux tendons des bras et des mains, les dos abîmés sont

en augmentation.

Les salariés ont voté la fin de la grève lundi 20 mars dans l'après-midi, après que la direction eut cédé une augmentation de 2,2 % (l'équivalent d'une trentaine d'euros en plus par mois) et quelques jours de repos supplémentaires, en fonction

de l'ancienneté. Cette petite avancée, si elle ne fait pas le compte, est une victoire morale, dans cette entreprise connue pour sa répression contre les militants syndicaux. Et c'est un encouragement pour de futures luttes.

Correspondant LO

• GEC Saint-Genest-d'Ambière (Vienne)

Pas de trêve pour les confiseurs

En décembre dernier, sous prétexte de la perte d'un marché, la direction de CEC (Comptoir Européen de la Confiserie) annonçait 59 licenciements, dont 46 concernant les ouvriers de production. Depuis, les travailleurs ont à plusieurs reprises manifesté contre ce que les patrons appellent le « plan de sauvegarde de l'emploi ».

L'usine de Saint-Genest compte 258 salariés, dont 170 en production. Avec les entreprises de Marcq-en-Barœul, Vichy, Toulouse et Blois, c'est une des cinq filiales de Cadbury-France, elle-même filiale de Cadbury-Schweppes Monde qui emploie 55 000 salariés. Au niveau mondial, les patrons veulent procéder à 5 500 licenciements et à la fermeture de 20 % des établissements d'ici fin 2007.

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs ont à faire face à la menace de licenciements. Le précédent actionnaire principal jusqu'en août 2000, Kraft, avait fermé l'entreprise de Reims qui fabriquait les bonbons Kréma. Une quarantaine de salariés avaient été mutés à Saint-Genest, et plus d'une centaine licenciés. En 2003, Cadbury a fermé l'usine de Wattignies.

Les travailleurs sont d'autant plus révoltés que le groupe Cadbury annonce 1,23 milliard d'euros de bénéfices en 2005, en augmentation de 31 % sur 2004. Les syndicats soulignent à juste titre que la perte d'un marché est un prétexte commode pour accroître encore la productivité en licenciant et aggraver les conditions de travail de ceux qui restent, tout en ayant recours à l'intérim ou à d'autres contrats précaires pour faire face aux fluctuations de la production.

Après des débrayages, les travailleurs ont manifesté une première fois le 6 mars dans les rues de Lençloître, le chef-lieu de canton voisin, à l'occasion de la foire mensuelle. Le 10 mars, ils ont affrété deux cars pour se rendre au siège social à Montrouge, sous les fenêtres duquel ils ont bruyamment manifesté leur refus des licenciements. Aux dernières nouvelles, les patrons envisageraient de revoir à la baisse le nombre de ceux-ci. Du côté des travailleurs, ce sont tous les licenciements qu'on entend bien faire annuler, et la mobilisation continue.

Correspondant LO

Non aux lois contre les immigrés !

Le projet de loi Sarkozy relatif à l'immigration doit être présenté au Conseil des ministres mercredi 29 mars. Cette loi, si elle est adoptée, prétend organiser une immigration « choisie » et éviter une immigration « subie », selon les termes de ses promoteurs.

Des centaines de milliers de sans-papiers ne pourront plus être régularisés, même s'ils travaillent en France depuis plus de dix ans, même s'ils y vivent en famille. Et ils sont à la merci des rafles et des expulsions, qui se multiplient.

Les étrangers en situation régulière ne pourront plus faire venir des membres de leur famille car les conditions imposées, de revenus, de logement et d'intégration, rendent presque impossible le droit au regroupement familial. De même, le mariage avec une personne étrangère sera plus sévèrement soumis à contrôle.

Le 13 mars, le gouvernement a même prolongé son opposition à la libre circulation en France des travailleurs des dix pays qui ont adhéré à l'Union européenne en mai 2004.

Les mesures contre les étrangers que la loi Sarkozy veut mettre en place en France existent déjà dans certains pays d'Europe et d'autres les mettent aussi en vigueur. Les frontières de l'Europe se hérissent de barbelés et de grillages électro-

ques, pour repousser toujours plus loin les candidats à l'immigration. Ceux-ci sont les proies et les victimes de filières mafieuses, comme cela s'est produit récemment au large des côtes de Mauritanie.

Les États veulent organiser le trafic de main-d'œuvre, dont leur économie a besoin, avec des quotas de travailleurs immigrés sélectionnés en fonction de « leurs compétences et talents », comme dit Sarkozy, en ne leur attribuant que des cartes de séjour provisoires, liées à la durée de leurs contrats de travail. Il s'agira de travailleurs qualifiés, immédiatement exploitables et dépourvus de tout droit.

Les gouvernements savent que cela n'arrêtera pas l'immigration clandestine de tous ceux qui sont obligés de fuir la misère pour survivre. Ils le savent d'autant plus que ce sont les États d'Europe qui en sont les premiers responsables.

Louis BASTILLE

Le collectif Uni(e)s contre une immigration jetable, dont Lutte Ouvrière est partie prenante, organise dimanche 2 avril après-midi, place de la République à Paris, un rassemblement-débat suivi d'un grand concert, qui sera ainsi une occasion d'exprimer son opposition au projet de loi contre les étrangers du gouvernement Villepin-Sarkozy.



• (Communiqué)

Je reviendrai et je serai des millions... Spartacus
Spectacle d'actualité antique

La Compagnie Jolie Môme nous informe qu'elle reprend son spectacle :

au Théâtre de La Belle Étoile, du 25 mars au 16 avril
du jeudi au samedi à 20 h 30, les dimanches à 16 h 30.

Ouverture des portes une heure avant, restauration sur place.

Prix des places : 16 euros (10 pour qui ne peut payer 16).

La Belle Étoile, 14 rue Saint-Just, La Plaine Saint-Denis,
à 15 minutes à pied de la porte de La Chapelle,
ou à 5 minutes du bus 153, arrêt Église de La Plaine.

Les réservations sont conseillées au 01 49 98 39 20.

Notre camarade Annie Cassin



Notre camarade Annie Cassin, que beaucoup connaissaient sous le nom de Millot, nous a quittés, à l'âge de 55 ans, après des mois de lutte contre une maladie impitoyable.

Originaire d'une famille ouvrière de Villedieu-les-Poêles, dans la Manche, c'est en arrivant à Orléans où elle travaillait au Bibliobus qu'elle rencontra, en 1975, des camarades de Lutte Ouvrière et s'engagea dans l'activité militante dans nos rangs. À Orléans, Montargis, Pithiviers, elle représenta Lutte Ouvrière. Sa vie se confondait

avec le combat pour la défense de ses idées, de nos idées.

Annie savait faire partager ses convictions, ses idées révolutionnaires communistes, et nombre de ses rencontres militantes se sont transformées en amitiés profondes. Ceux d'entre nous qui la côtoyaient

connaissaient sa passion pour la lecture, pour les idées, pour la musique classique ou le jazz. Grâce à son amour de la vie et des autres, elle savait transformer des moments tout simples en moments de bonheur.

Elle nous manquera beaucoup.

Pendant de nombreuses années Annie a travaillé au Centre Pompidou à Paris. À une bibliothécaire de son travail qui demandait à ses collègues, lors de son départ en retraite, de lui écrire ce que signifiait pour eux « la culture », Annie avait écrit ce texte, qui est en même temps un témoignage sur elle-même et grâce auquel, comme elle le dit, pour nous Annie ne mourra pas.

« Pour moi, la culture ce n'est pas une accumulation de connaissances, du genre : je sais tout sur rien. C'est connaître suffisamment d'événements, mais surtout avoir un fil conducteur pour s'y retrouver dans ses connaissances.

Tu connais mes idées, elles sont assez éloignées des tiennes, mais c'est avoir un point de vue, c'est prendre parti.

Partager la culture, c'est passionnant. Je suis née dans une famille qui n'avait pas de culture. Père ouvrier, maman femme de ménage, mais qui m'ont toujours invitée à réfléchir, à ne pas être conformiste. Mon père était farouchement anticlérical dans une région très calotine. Ce qui m'obligeait à réfléchir par moi-même, à avoir des arguments face à tous les fils et filles de paysans qui n'avaient pas envie de révolutionner le mode de pensée de leurs parents. Du coup, j'ai très vite été attirée par tout ce qui n'était pas dans la ligne bien-pensante. On m'a très vite appris que la culture venait des villes, pas des campagnes, nous nous intéressions à ce qui se passait en URSS, à Cuba, aux États-Unis, partout dans le monde.

Ce qui se passait dans le champ du voisin ne nous intéressait pas. En revanche, nous aimions nos voisins, ouvriers comme nous. Un des meilleurs copains de mon père était communiste, un de nos voisins aussi. Ils m'ont appris beaucoup de choses et surtout la dignité ouvrière. Nous n'avions pas d'argent, pas de culture, mais nous étions assez conscients de notre importance, nous avions confiance dans la science, nous n'avions

pas peur du progrès. C'est la base de ma culture.

Comment faire partager la culture, eh bien en transmettant un fil conducteur, sinon ça ne sert à rien. Savoir pour savoir, c'est bête. Ma grand-mère, qui a appris à lire et à écrire lorsqu'elle était mariée – c'est mon grand-père qui était tailleur de pierre qui le lui a appris – était sourde, ce qui limitait ses chances de se cultiver, mais c'est elle qui m'a appris l'essentiel. C'était une femme courageuse et de convictions. Un exemple : mon grand-père était grand chrétien et allait à la messe tous les dimanches. Ma grand-mère n'y allait pas parce qu'elle ne croyait pas.

À côté de cela, elle avait le « cœur sur la main » comme on dit et, pendant la guerre, des émigrés italiens qui avaient fui le fascisme ont survécu grâce à elle, alors que d'autres les regardaient de travers. Ma grand-mère n'avait pas ce genre de préjugés. Elle aimait les gens, surtout les pauvres gens. Elle était née à Aubervilliers, d'une famille misérable comme l'étaient tous les ouvriers à l'époque et n'avait pas de haine xénophobe. (...)

Elle ne disait jamais de méchancetés sur les gens pauvres. Avec mes frères et mes cousins, on se retrouvait toujours chez elle, parce qu'elle aimait rire, elle était tolérante, généreuse. Elle faisait un café immonde, que nous buvions avec plaisir parce que c'est tout ce qu'elle avait à nous offrir.

Voilà, c'est elle qui m'a donné le goût de me cultiver, de faire partager mes connaissances, le goût de vivre aussi parce que, malgré de nombreux drames, elle était tou-

jours gaie, toujours heureuse de nous voir. Elle avait commencé à travailler à 11 ans et était payée une fois par an. Elle a préféré quitter un de ses patrons avant d'avoir touché ses gages d'une année, elle s'est enfuie en lui laissant son salaire plutôt que de continuer à le supporter. (...)

Je pense que quelqu'un qui ne s'intéresse pas aux autres, à l'humanité en général, ne peut rien faire de bien dans sa vie, et sa culture, s'il en a, peut ne pas servir à grand-chose. (...)

Bon, à part cela, je n'ai pas été dans un grand lycée mais j'ai eu la chance d'avoir quelques bons profs. Nous n'en demandions pas plus. Nous n'avions pas d'exigence. Aller au lycée, faire des études supérieures, nous considérions que c'était un immense privilège. Je pensais toujours à ma grand-mère, qui avait appris à lire et à écrire à 26 ans et qui se débrouillait très bien et dont la vie était pour moi exemplaire.

Dans la vie, je crois, on a besoin d'avoir des modèles, des références. C'est ainsi que les gens ne meurent pas, ils nous accompagnent et c'est ce qu'il y a de plus intéressant dans la vie, ce sont les personnes. Je me souviens d'un passage d'un roman de Victor Serge, *Ville conquise*, qui se passe pensant la révolution russe. Un bourgeois dit : « *Au sac de Razoumvskoé, des moujiks emportaient dans leurs carrioles des vases de Chine, commodes pour saler les concombres...* ». Et Xenia lui répond : « *Vous aimez trop les choses et pas assez les hommes* ».

Cette réponse d'une jeune révolutionnaire résume l'essentiel de ce qu'on m'a appris. »